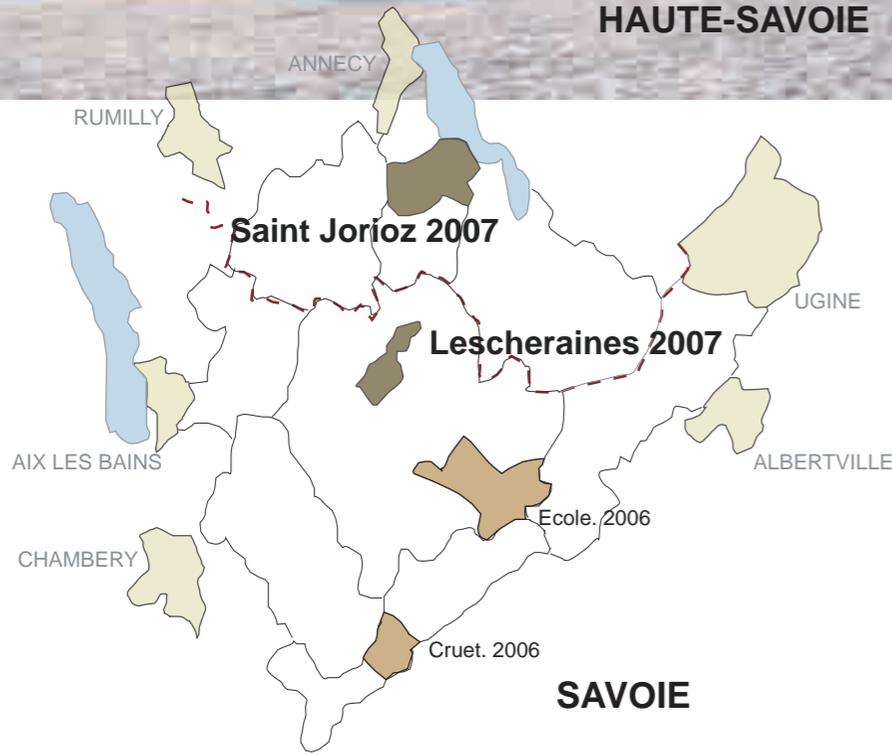




HAUTE-SAVOIE



*Ce partenariat permet " d'enrichir les réflexions locales par des échanges entre les élus, les étudiants, les acteurs de l'aménagement, la découverte de nouvelles initiatives, la capitalisation et le transfert des savoir-faire sur l'urbanisme durable "*

Simon PAILLET

# PROJETS D'EXTENSIONS ET DE RECOMPOSITIONS URBAINES - 2007

PROJETS D'EXTENSIONS ET DE RECOMPOSITIONS URBAINES 2007



Parc Naturel Régional du Massif des Bauges  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

## REGARDS PORTÉS SUR LE MASSIF DES BAUGES



St Jorioz  
Lescheraines

*Chronique d'un atelier*

*Comprendre la fragilité d'un territoire, agir avec sensibilité et pertinence.*



Master Villes, Territoires & Sociétés

Atelier Aménagement du Territoire

2007

#### **PARTENAIRES:**



#### **Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy**

2 rue Bastien Lepage  
B.P. 435 - 54001 NANCY Cedex  
Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30  
E-mail : ean@nancy.archi.fr  
Site internet : <http://www.nancy.archi.fr>



#### **Maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges**

Avenue Denis Therme  
73630 LE CHATELARD  
Tél. : 04 79 54 86 40 - Fax : 04 79 54 88 97  
E-mail : [info@pnr-massif-bauges.fr](mailto:info@pnr-massif-bauges.fr)  
Site internet : <http://www.parcdesbauges.com>

**Commune de LESCHERAINES (73, Savoie)**  
**Commune de SAINT-JORIOZ (74, Haute Savoie)**

#### **REALISATION PLAQUETTE:**

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY  
Master "Villes, Territoires et Sociétés"  
Atelier de projet 2006-2007 "aménagement et développement des territoires"  
Professeur responsable : Marc VERDIER  
En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.

Réalisation du document : Laurye PEXOTO et Marilène TAILLE  
Sébastien LUDWIG et Olivier VIGNERON

**Décembre 2007**

#### **NOTE AU LECTEUR:**

Le présent document a été réalisé en vue de restituer le travail fourni lors d'un atelier de projet en école d'architecture. La présentation de ce travail a nécessité un tri et un choix dans les documents produits, mais ceux-ci n'ont pas été remaniés.



## PROLOGUE :

06

Avant propos et témoignages  
Présentation de l'atelier  
Présentation du territoire

"Une semaine forte en émotion"



## SUR LE TERRAIN :

24

**Parcourir un territoire, rencontrer ses acteurs et définir des sites de projet**

Objectifs de la semaine et programme  
Rencontres avec différents acteurs du territoire  
Journées de découverte de St Jorioz et Lescheraines  
Des communes exemplaires

"Un esprit sain dans un corps sain"



## ANALYSES ET PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS :

46

**Comprendre un territoire, établir un diagnostic et proposer des aménagements**

Thème de l'eau  
Analyse de Lescheraines  
Projets de Lescheraines  
Analyse de St Jorioz  
Projets de St Jorioz

"16 archis à la montagne"

Projets de Fin d'Etude (Etudiants Bauges 2006)

118



## RETOUR SUR EXPERIENCE :

128

**Une mise en situation professionnelle et une aventure humaine**

Mot de la fin  
Bibliographie

# PROLOGUE

## Avant propos et témoignages

### 1 *Le directeur de L'ENSAN*

Le partenariat engagé en 2006 entre le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy a rendu possible des travaux et des échanges qui ont été ressentis comme très fructueux pour les deux parties.

Les étudiants engagés dans cet atelier en ont tiré un bénéfice évident grâce à l'accueil et à la générosité des acteurs locaux: élus, agents du parc.

Ils ont acquis une connaissance fine des problèmes d'urbanisation dans des espaces naturels remarquables, touchés par une pression urbaine forte.

Ils ont pu faire le lien, sur le terrain, entre les besoins de logements, les attentes des collectivités locales, les ambitions qualitatives d'un Parc Naturel Régional et les enjeux nationaux liés à notre espace montagnard.

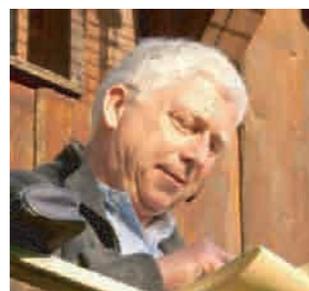
**Au-delà de l'apprentissage de l'architecture, ils ont aussi pratiqué un apprentissage de la citoyenneté.**

Quelques communes du parc ont de leur côté bénéficié de propositions et de scénarios des étudiants pour des extensions de leur urbanisation. Il y a dans leurs travaux une mine de relevés, d'esquisses, de plans qui peut alimenter la réflexion locale et les arbitrages politiques.

Grâce à cette rencontre entre le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'Ecole, nos étudiants seront de meilleurs professionnels, et nous espérons que les élus en charge de ce superbe territoire des Bauges seront un peu plus éclairés dans leurs choix.

Ce partenariat nous a paru tellement concluant qu'il marque fortement la conception de notre Master spécialisé "architecture et urbanisme". Il ouvre la voie à une organisation appropriée de notre cursus pédagogique, avec un schéma qui laisse toute leur place aux allers-retours vers le terrain.

Il maintient aussi notre ambition d'un meilleur niveau possible, celui de l'adossé d'un enseignement professionnalisant de type master à la réalité concrète de nos territoires d'aujourd'hui et des sociétés qui y vivent



*L'atelier "ouvre la voie à une organisation appropriée de notre cursus pédagogique, avec un schéma qui laisse toute leur place aux allers-retours vers le terrain."*

Denis GRANDJEAN

Denis GRANDJEAN  
Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

## Avant propos et témoignages

### 2 *Le président du PNRMB*

#### Développement durable, urbanisme durable, agriculture durable, de nouveaux défis pour notre territoire !

En reconduisant deux séminaires en 2007 avec les étudiants de l'ENSAN, je souhaitais que le Parc renforce son partenariat avec l'université et plus particulièrement avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, permettant, à la fois, à de futurs architectes une mise en situation professionnelle, mais aussi aux enseignants et aux différents intervenants professionnels de l'urbanisme, de contribuer aux réflexions et travaux déjà engagés par le Parc dans le domaine de l'urbanisme.

Aujourd'hui « économie de l'espace, habitat intermédiaire, approche environnementale, biodiversité », sont autant d'enjeux qui contribuent à l'équilibre fragile de notre territoire, indispensable pour garantir l'avenir des générations futures. Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, qui regroupera pour sa deuxième Charte 65 communes, souhaite à travers cette coopération amplifier la mission d'urbanisme du Parc, et s'inscrire en tant que partenaire privilégié des communes dans leurs actions futures d'aménagement et de développement.

En effet, l'attrait des ménages pour la maison individuelle, confrontée à la présence des montagnes, à la rareté et à la cherté de l'espace disponible dans les « villes et agglomérations portes » et à l'attractivité de notre massif, induit une dispersion de l'habitat vers des zones de plus en plus lointaines.

Aujourd'hui la poussée des « agglomérations portes », la modification des modes de vie, la multiplication des déplacements quotidiens nous poussent à réfléchir sur les mutations du paysage qu'engendrent nos comportements. « Vivre à la campagne mais à une distance raisonnable de la ville » est sans doute un des grands atouts du Massif des Bauges.

La situation est-elle pour autant désespérée ? Non je ne le crois pas. Certes nous avons vécu une consommation forte de l'espace au détriment quelques fois de l'agriculture, les déplacements pendulaires se sont accrus considérablement. En cinquante ans la consommation d'espace a été 2 fois supérieure à l'accroissement de la population sur certain secteur du territoire. Mais, ce rythme est-il compatible avec le maintien d'une agriculture labellisée et la préservation d'un cadre de vie exceptionnel ?

Aussi afin de limiter cette extension, il est nécessaire de réfléchir à des alternatives à la maison unifamiliale isolée et de concevoir des formes urbaines présentant une certaine densité, qui contribuent à structurer une trame urbaine, tout en respectant les paramètres qui fondent le succès de la maison (individualisation, intimité, espaces extérieurs, surface...). Pour accueillir ces nouveaux habitants dans nos bourgs centres, nos villages et dans un souci d'aménagement équilibré du territoire, il est important de proposer un habitat « individuel urbain » (maison de ville, habitat intermédiaire, lotissements denses...), alternatif au tout individuel.

Ces deux séminaires réalisés dans le Parc Naturel Régional ont permis de réunir élus, universitaires, professionnels et étudiants sur une même préoccupation : « construire un territoire d'excellence sur la base d'un développement durable ». Notre ambition est de conforter et d'étendre à tout le territoire les actions pilotes déjà engagées en matière d'urbanisme durable et d'ouvrir de nouveaux chantiers structurants. Plutôt que d'étendre l'urbanisation en nappes de lotissement nous souhaitons de véritable projet urbain, intégrant dans leur conception les exigences de développement durable, tels que la densité, l'équilibre entre surfaces bâties et non-bâties, la gestion sur site des eaux pluviales, la valorisation des patrimoines architectural et paysager.

Aujourd'hui plusieurs communes travaillent avec le Parc sur de nouveaux projets d'aménagement et de développement. Les échanges et les débats engagés avec les étudiants ont conforté notre idée d'innover, de rechercher de nouvelles pistes, de générer une ouverture d'esprit, des débats, un changement d'attitude, et ainsi tester des démarches ou des nouvelles politiques. N'est-ce pas là l'essence même d'un Parc Naturel Régional ?



*"Il est important de proposer un habitat « individuel urbain » (maison de ville, habitat intermédiaire, lotissements denses...), alternatif au tout individuel."*

André GUERRAZ

André GUERRAZ  
Président du Parc Naturel Régional de Massif des Bauges

## Présentation de l'atelier

### 1 *Le chef de troupes*

#### La réforme de l'organisation des études est en route...

En même temps que nous « sortons » notre première promotion d'architectes diplômés d'Etat dans le domaine de « la ville et des territoires » à NANCY, nous engageons une deuxième promotion sur les rails du montage pédagogique que nous avons défini.

L'année 2006-2007 voit donc une nouvelle équipe d'étudiants, engagée dans le champ de l'urbanisme, adhérer au partenariat ENSA de NANCY/Parc Naturel Régional du Massif des BAUGES. Les habitudes sont prises... Nous sommes attendus, avec bienveillance (et nous avons l'impertinence de croire, avec impatience) par nos interlocuteurs sur place (les élus du Parc, l'équipe technique, les paysages...), nous perdons moins de temps à organiser l'intendance, nous savons à quel point ce territoire magnifique et soumis à une pression urbaine peu commune est riche de questionnements et d'expériences.

Le risque pour nous était évidemment de tomber ici dans une sorte de répétition pédagogique et humaine, et j'avoue qu'il s'agissait alors d'une interrogation quant au renouvellement de ce partenariat : même territoire, mêmes interlocuteurs, mêmes problématiques. Mais c'était évidemment sans compter d'abord sur l'énergie renouvelée de l'équipe d'étudiants (une quinzaine cette année) et sur l'intérêt que le territoire des BAUGES porte à cette collaboration. L'architecte du parc et les élus engagés dans la démarche ont su se mobiliser et mobiliser les acteurs locaux... certains fidèles et enthousiastes, comme l'an dernier, d'autres nouvellement sollicités.

L'équipe d'enseignants s'est finalement retrouvée confortée dans l'idée de fonctionner par périodes de plusieurs années sur un même territoire. Il y a une valorisation des contacts engagés, des confiances établies, des potentiels pédagogiques définis et les étudiants bénéficient de cette capitalisation.

Les deux communes d'exercice de projet de cette année sont très différentes l'une de l'autre. Nous souhaitons mettre les étudiants en situation directe de confrontation des problématiques, d'appréhension des différences de situation, de sensibilité, et en même temps de compréhension des cultures communes, des solidarités ou de valeurs sur un même territoire.

Les méthodes d'analyse, de diagnostic, de projet, sollicitées sont dès lors expérimentées à différentes échelles, pour différents types de questionnements et peuvent ainsi être sans doute mieux assimilées et appliquées.

Nous avons eu la chance, cette année encore, de bénéficier de l'accueil de deux communes, l'une au cœur du Massif (Lescheraines), l'autre au bord du Lac d'Annecy (Saint Jorioz) avec un réel investissement des élus (maires, adjoints, conseiller général...) dans la démarche engagée. Les situations de projet proposées ou dégagées des analyses des étudiants étaient à la fois extrêmement stimulantes (ce genre de communes où l'on a envie de s'installer définitivement demain !) et exemplaires en matière de pédagogie de projet.

Les résultats de l'atelier que nous présentons pour partie dans cette publication doivent être mesurés à partir de l'ambition globale définie en préalable. Il s'agit bien de considérer la globalité du travail et de la démarche, depuis les rencontres et échanges avec les élus et leurs partenaires, les visites, les relations précisées qui peuvent exister entre les questions de paysage, d'urbanisme et d'architecture, les enjeux de développement confrontés aux nécessités de protection, les situations partenariales complexes... et bien entendu la capacité à projeter. Les dessins présentés en fin de publication sont simplement une illustration de l'exercice spécifique à l'enseignement dans une école d'architecture (le projet) mais ne sont que révélateurs de la partie émergée de l'iceberg de ce que nous souhaitons apporter à nos étudiants dans ce champ. C'est pourquoi, cette plaquette de synthèse insiste dans un premier temps sur les approches humaines et partenariales qui sont une des grandes spécificités – et nous pensons plus-value – de cet atelier avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.



*"Cette plaquette de synthèse insiste dans un premier temps sur les approches humaines et partenariales qui sont une des grandes spécificités – et nous pensons plus-value – de cet atelier..."*

Marc VERDIER

Marc VERDIER  
Maître-assistant "Ville et Territoire"- ENSAN

## Présentation de l'atelier

### 2 L'architecte-urbaniste de PNRMB

Organiser un séminaire de projet sur le thème « concilier développement urbain et identité rurale » avec des étudiants de l'Ecole d'Architecture de Nancy nous a permis de créer un temps fort de rencontres, d'échanges et de discussion. Ces deux semaines avaient pour objectif d'apporter un début de réponse aux attentes des étudiants en proposant :

- > une information sur des approches, des problématiques et des références d'actualité en matière d'urbanisme et de gestion de l'espace ;
- > une communication sur des démarches et réflexions en cours sur le territoire du Parc ;
- > un échange d'expériences et des débats avec les élus du territoire, les professionnels de l'urbanisme ;
- > une mise en situation de projet dans deux communes du PNR.

#### Pourquoi un tel projet de coopération avec l'enseignement supérieur ?

Les objectifs poursuivis par le Parc dans le cadre de ce partenariat nous permettent de :

- > donner un coup d'accélérateur aux initiatives engagées dans les communes en faveur du développement durable ;
- > ouvrir des possibilités pour la réalisation de projets pilotes, dans le domaine de l'habitat durable ;
- > favoriser la capitalisation des expériences menées localement par les étudiants et le transfert de savoir-faire dans tout le territoire;
- > impulser de nouvelles expérimentations en s'appuyant sur la mobilisation des élus et des acteurs locaux.

Le rôle du Parc est aussi de proposer une nouvelle manière de faire l'urbanisme. A côté du développement économique et de l'agriculture que nous poussons à être durable, l'urbanisme durable reste en grande partie à inventer, en tout cas à promouvoir. La culture de projet doit être un des leviers de la mise en place d'une politique d'urbanisme durable pour nos territoires ruraux.



*"L'urbanisme durable reste en grande partie à inventer, en tout cas à promouvoir."*

Simon PAILLET

Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas faire l'économie de cet effort de réflexion. Il serait hasardeux de se contenter d'une culture des projets, d'accueillir ceux-ci ponctuellement sans vision stratégique et globale. Créer fortement le lien entre projet et urbanisme, c'est faire le choix de se projeter, de concevoir l'évolution de son territoire.

L'urbanisme, s'il est conçu comme un ensemble de pratiques et de savoir-faire lié à l'aménagement et à la construction ne saurait être appliqué à nos territoires ruraux et périurbains de la même manière qu'aux grandes agglomérations urbaines. Il s'agit dès lors de définir et d'affirmer les spécificités de nos territoires sans toutefois ignorer ces interdépendances croissantes avec ces bassins d'emplois que constituent nos agglomérations.

**Ce partenariat Parc-Universités nous souhaitons le poursuivre dans les années à venir ; il permet à chacun d'entre nous :**

- > d'enrichir les réflexions locales par des échanges entre les élus, les étudiants, les acteurs de l'aménagement, la découverte de nouvelles initiatives, la capitalisation et le transfert des savoir-faire sur l'urbanisme durable ;
- > d'impulser l'innovation et l'expérimentation dans les nouvelles formes urbaines et architecturales dans le but d'accélérer les actions Parc mais aussi les initiatives communales ou intercommunales.

L'expérimentation doit se mener sur le terrain avec des professionnels, mais il est indispensable qu'elle s'ouvre au monde universitaire. Ces deux séminaires sont à la fois une source d'information et de formation mais surtout une opportunité unique pour des étudiants en fin d'études d'échanger et de travailler avec les acteurs d'un territoire. C'est permettre une mise en situation nécessairement formatrice.

Simon PAILLET  
Architecte urbaniste du Parc Naturel Régional de Massif des Bauges

## Présentation de l'atelier

### 3 L'équipe de l'atelier

Après trois années d'études pour valider notre Licence en Architecture, les étudiants de l'ENSA de Nancy sont amenés à déterminer les « parcours » qu'ils souhaitent privilégier dans le cycle Master. Au nombre de 15, nous avons choisi de nous investir dans le domaine « Ville, Territoire et Société » dont le premier projet est lié aux problématiques de « l'Aménagement et du Développement des Territoires ». Le projet a rassemblé sous l'œil bienveillant de Marc Verdier, huit étudiantes et sept étudiants.

Nous nous connaissions depuis plus de trois ans pour la majorité ; nous avons partagé auparavant ensemble divers moments qui nous rassemblaient tels que des voyages et des travaux, et cet atelier a plus que renforcé nos liens.

A notre groupe se sont joints deux étudiants étrangers, Marta et José, qui étudient dans notre école pour une année dans le cadre d'échanges entre universités. Nous sommes heureux de les accueillir en tentant au mieux de les intégrer. Marta est italienne et partage cette expérience avec nous pour cette année uniquement, elle a également trois années d'études derrière elle et a déjà eu l'occasion de développer plusieurs projets dans le domaine de l'urbanisme. Tandis que José, originaire du Venezuela, est déjà architecte dans son pays, il est venu en France pour obtenir une équivalence. Ils ont manifestement apporté un souffle nouveau au sein du groupe ; de plus, il est enrichissant pour nous de travailler au contact d'individus à la sensibilité et à la culture différente.

Des motivations diverses nous animaient : certains ont entamé leurs études d'architecture dans l'optique d'exercer dans l'urbanisme ; d'autres se sont dirigés dans cette voie après deux ans d'un enseignement intitulé « Ville, Territoire et Société » au cours de laquelle ils ont pu entrevoir la richesse et la diversité de cette discipline.

L'optique de pouvoir continuer notre formation en dehors du cadre de l'école, en contact direct avec un territoire, d'être directement encadré par ses acteurs tels que Simon Paillet, architecte urbaniste au PNRMB et Valérie Charollais, consultante en communication appliquée à l'aménagement du territoire, était très intéressant pour nous. Les échos plus que positifs qui nous sont parvenus de la promotion précédente nous ont confortés dans notre choix.

Nous étions animés par une profonde envie d'atteindre nos objectifs personnels et par le désir de fournir un travail profitable au Parc Régional Naturel du Massif des Bauges et aux communes qui nous accueillaient.

Durant la première phase, nous nous sommes ainsi imprégnés d'un contexte autre que celui que nous pratiquions jusqu'alors. Nous avons eu l'occasion d'appréhender le territoire et le rôle des professionnels tels que les élus et des membres du parc. La deuxième phase de l'atelier nous était plus personnelle à travers un travail d'avantage porté sur le projet. Nous avons pu ainsi exercer de manière concrète notre esprit d'analyse de manière collective. Les deux semaines de terrains ainsi que les journées d'atelier à l'école étaient propices à un travail collectif stimulé par les multiples tempéraments. Chaque étape trouvait son point d'orgue lors de nos présentations à nos interlocuteurs au parc ou à l'école, exercice qui relevait à chaque fois pour nous du challenge.

Nous attendions beaucoup de cette expérience, aussi bien au niveau de l'apprentissage qu'au niveau relationnel et humain. Elle fut formatrice en bien des points. Travailler sur un site bien particulier sujet à des enjeux actuels et variés fut très enrichissant. De plus, le fait d'être en contact direct avec des élus et des professionnels était pour nous profondément stimulant dans le sens où nous entrions dans une nouvelle dimension qui se rapproche de la réalité de notre futur métier d'architecte urbaniste.

#### Les Etudiants



Marie  
BOLZINGER

Cédric  
ANOT

Laurye  
PEXOTO

Olivier  
VIGNERON

Laureline  
MASSON

Camille  
MISLER

Delphine  
VIDON

José  
HERNANDEZ

Sébastien  
LUDWIG

Marilène  
TAILLE

Marta  
ROSSIT

Jean  
THIRIET

Charles  
VILAIN

Julie  
ZIEGLER

François  
HABLAINVILLE

## Présentation de l'atelier

### 4 Le calendrier de l'atelier

<b>Semaine 8</b> Mardi 20 février	9h00 18H00	Information et modalités d'organisation - Semaine de terrain 1 dans les Bauges - Présentation travaux 2005-2006 et diplôme Natacha Buffa
<b>Semaine 9</b> 26 fév/ 3 mars		Semaine bloquée Terrain 1 - BAUGES (cf programme détaillé)
<b>Semaine 10</b> mardi 6 mars	9h00 18H00	Atelier EAN - Restitution "brute" -diagnostic communes et enjeux de projets organisation équipe - répartition missions - approche générale berges du lac (loi littoral) et cœur des Bauges
<b>Semaine 11</b> mardi 13 mars	9h00 18H00	Atelier EAN - Avancement réalisation document diagnostic et enjeux (recadré rives du lac/Doussard et Cœur des Bauges /Lescheraines)
<b>Semaine 12</b> mardi 20 mars	9h00 18H00	Atelier EAN - Présentation par les étudiants de réalisations de références (recherche préalable, fiches d'analyse) - débat et lien avec les sites d'étude
<b>Semaine 13</b> 26/30 mars		SEMAINE INTERNATIONALE
<b>Semaines 14 - 15</b> 31 mars/15 avril		Vacances
<b>Semaine 16</b> mardi 17 avril	9h00 18H00	Atelier - finalisation phase 1 - approche générale lac et cœur du massif - enjeux de paysage et espace public - préparation présentation PNR
<b>Semaine 17</b> 23/28 avril		Semaine bloquée Terrain 2 - BAUGES (cf programme détaillé)
<b>Semaine 18</b> mer. 2 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - Sites de projets -premiers éléments d'enjeux et orientations
<b>Semaine 19</b> mer. 9 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - Elaboration de schémas d'enjeux et d'orientations pour chaque commune - préparation phase projet
<b>Semaine 20</b> 14-19 mai		Voyage (A.M. Crozetière - Andalousie ou J.P. Marchand - Provence)
<b>Semaine 21</b> mardi 22 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet
<b>Semaine 22</b> mardi 29 mai	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet
<b>Semaine 23</b> mardi 5 juin	9h00 18H00	ATELIER EAN - avancement projets - présentation intermédiaire (V. Bradel et A. Vaxelaire)
<b>Semaine 24</b> mardi 12 juin	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet
<b>Semaine 25</b> mardi 19 juin	9h00 18H00	ATELIER EAN - projet -
<b>Semaine 26</b> mardi 26 juin	13h00 18H00	ATELIER EAN - JURY (en présence enseignants école + partenaires extérieurs (PNRMB) et invités

#### Une étude en deux temps

L'atelier a été organisé, comme l'an passé, en deux grandes parties rythmées par deux semaines de déplacement sur le terrain et par des objectifs de restitution du travail que les étudiants ont réalisé.

La première partie, de février à avril, débuta par la découverte du massif des Bauges et des deux communes de projet : Lescheraines et Saint-Jorioz.

Cette première phase du travail avait pour objectif une restitution des analyses des étudiants sous la forme d'une projection et d'une présentation orale. Celles-ci furent présentées à la maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges en présence des acteurs du territoire, président du parc, maires des communes concernées.

Cette approche du massif permis aux étudiants d'acquérir une meilleure connaissance des communes sur lesquelles ils allaient travailler plus particulièrement durant la seconde phase.



*Découverte de Saint Jorioz en compagnie de Monsieur le maire*



*Parcours le long des étangs de Lescheraines*

Cette seconde partie débuta à la suite de la présentation, durant la deuxième semaine sur le terrain. De mai à fin juin, les étudiants ont travaillé concrètement sur des projets de développement dans chacune des deux communes. Ce travail donna lieu à une seconde présentation au sein de l'Ecole Nationale d'Architecture de Nancy, en présence des professeurs encadrant et des élus savoyards.

La dernière étape de cet atelier se concrétise par une toute dernière présentation en 2008, pour un compte rendu des projets sur Lescheraines et Saint Jorioz, cette fois-ci devant les élus de chaque commune.



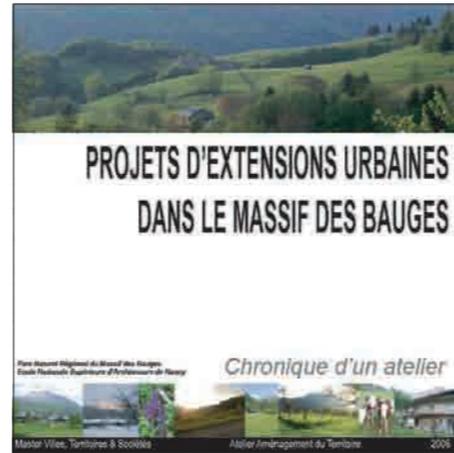
*Première présentation au siège du PNRMB*

# Présentation de l'atelier

## 5 Deuxième année de collaboration

Dans le cadre du master "Villes, Territoires et Sociétés" du second cycle d'enseignement de l'ENSA de Nancy, un partenariat s'est noué avec le PNR du Massif des Bauges. Ce partenariat 2006-2007 fait suite à une première année de collaboration et devrait se poursuivre par une troisième expérience.

Chaque atelier fait l'objet d'une publication, celle-ci étant la seconde, l'ensemble devrait aboutir à l'organisation de rencontres professionnelles sur le territoire du Massif des Bauges en 2008, prétexte à un échange d'expériences, de savoirs et à débats sur ce thème complexe de l'urbanisation en territoires sensibles.



Plaquette 2007



Extraits du journal

L'année passée, l'atelier a travaillé sur les communes de Ecole et Cruet. Cette année les communes proposées s'inscrivent dans un territoire de réflexion large. **Lescheraines**, en plein coeur du massif et **Saint Jorioz** en pleine "métropole" lac.

L'atelier, tout comme l'année précédente, s'organise à partir d'une forte présence sur le terrain et d'un travail d'équipe où l'échange, la confrontation des idées, la diversité des parcours et des personnalités sont considérées comme moteur de créativité et de dynamique pédagogique.

Cette seconde année connaît une nouveauté : le journal "Regards croisés" voit le jour. Envoyé aux collaborateurs de l'atelier (partenaires du PNRMB, élus locaux, professeurs de l'école), il a pour but de rendre compte de l'organisation de l'atelier. Tout d'abord le travail sur les deux communes concernées, à travers des croquis, des photographies mais également d'études de références, telles que le SCOT de Montpellier et enfin de la vie même de l'atelier, grâce aux numéros hors série retraçant les deux semaines de terrain.



## Présentation du territoire

### Le massif des Bauges

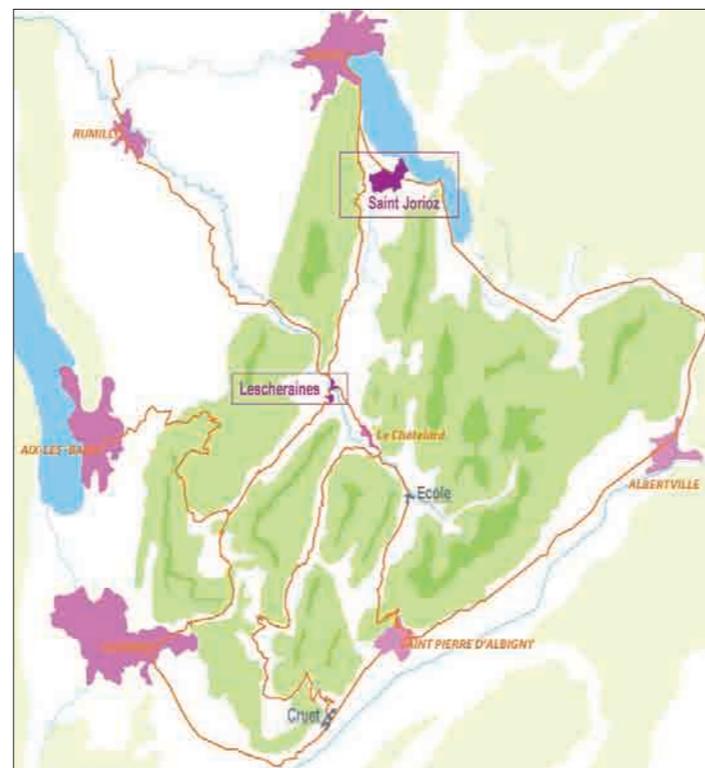
Pour s'intéresser à un territoire, il faut en premier lieu être éveillé à celui-ci, s'en faire une idée, le situer, le placer rapidement dans un contexte et le mettre en relation avec d'autres.

Cette première approche consiste en une culture préalable au projet, une découverte, qui dans notre cas a été alimentée par un passionné du territoire : notre enseignant directeur de projet, Marc Verdier. Au travers de photos, croquis, cartes et textes, nous nous forçons une perception première du territoire de projet.

Cette culture préalable doit nous apporter un bagage nécessaire à la rencontre de personnes pouvant éclairer notre démarche et lui apporter une complexité enthousiasmante. Ces personnes, ce sont les acteurs du territoire, ceux qui le connaissent, ceux qui le vivent, ceux qui le font, ceux qui proposent de le partager.

Leurs témoignages sont essentiels et la confrontation des différents discours est source de réflexions et de remises en questions pour nous étudiants. L'écoute des vécus, compétences et attentes de chacun est la clé d'une collaboration enrichissante et efficace pour tous.

Concernant l'approche du massif des Bauges, les recherches et analyses furent réalisées l'an passé. Nous sommes donc basés sur leurs travaux.



### Une situation stimulante où tout est amplifié

Les divers problèmes et enjeux contemporains urbains et ruraux sont ici tous rassemblés dans un état amplifié.

Le site présente une plus-value paysagère soumise aux enjeux du PNR où il s'agit de concilier environnement et développement.

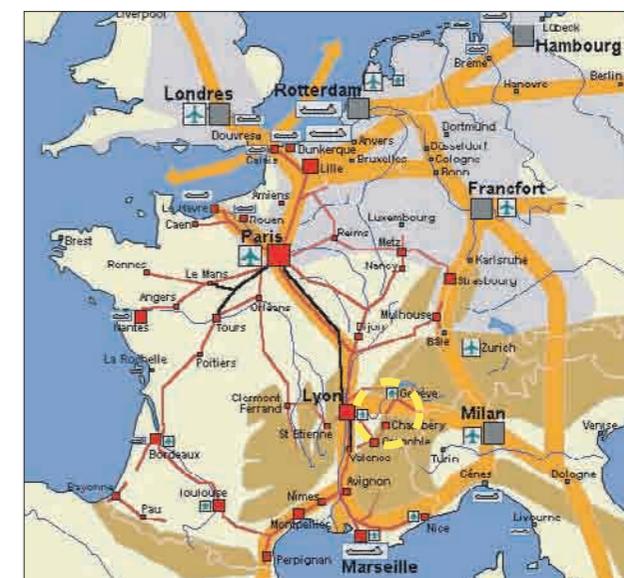


### Une situation privilégiée dans l'Arc Alpin

De par sa position géographique dans l'Europe, les Bauges se situent sur un axe majeur d'échange entre l'Europe du nord et du sud. Encadré par 4 villes portes (Annecy, Aix, Chambéry et Albertville) et 2 axes d'autoroute à l'échelle européenne, situé à proximité du tunnel du Fréjus, passage vers l'Italie et à 30 minutes de Genève, le territoire est ainsi largement connecté avec le reste de l'Europe.

Grâce à leurs qualités paysagères et culturelles, le lac d'Annecy et les Bauges sont attractifs pour tous les touristes européens.

Les enjeux portent ainsi sur une échelle plus vaste que celle locale. Cette situation présente certes des avantages mais elle engendre également des difficultés de gestion des flux au niveau de l'unique axe routier autour du lac, la route départementale 1508.



Le massif



Annecy

## Présentation du territoire

### Le massif des Bauges

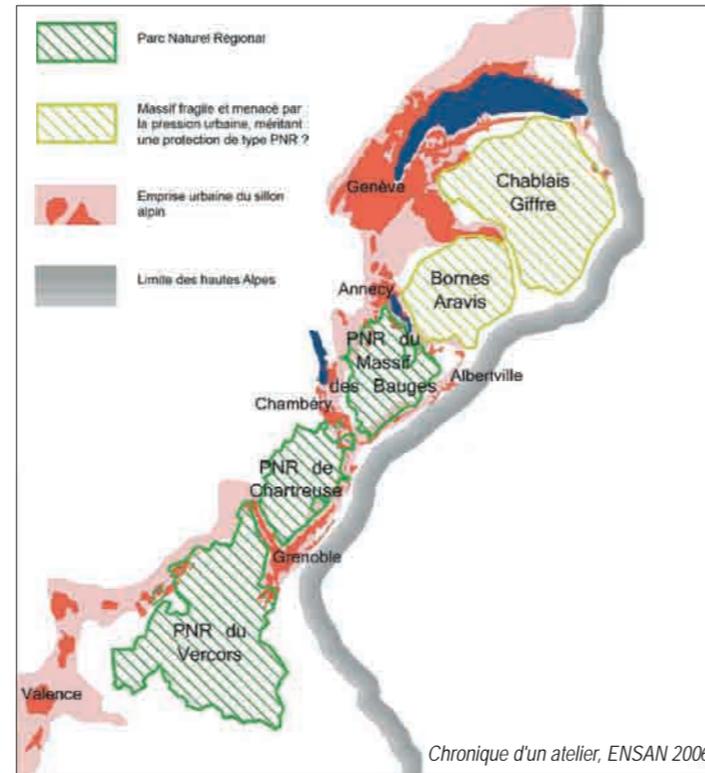
#### Un territoire soumis à l'essor extraordinaire du sillon alpin

La localisation du PNR des Bauges dans le sillon alpin fait qu'il profite directement de son essor que l'on peut qualifier de spectaculaire. Cette région bénéficie d'une progression démographique supérieure à celle des autres régions françaises. Ce phénomène est certainement dû à l'attractivité des paysages et des villes ainsi qu'à un contexte économique favorable depuis trente ans.

L'augmentation de population a ainsi suivi la croissance des emplois en passant de 1 278 800 habitants à 1 619 900 en 26 ans soit une augmentation de 13 000 habitants par an.

Un tel afflux de population induit la consommation d'espaces agricoles par l'augmentation des zones périurbaines, de l'emprise des infrastructures et la densification des flux.

C'est ainsi que sur l'ensemble du sillon alpin, on recense plus de 650 000 déplacements journaliers. Le PNR a notamment été créé pour permettre une meilleure intégration de ce nouvel afflux de population de travailleurs des grandes villes périphériques au massif.



Le massif

#### Les déplacements, un nouvel enjeu

La région connaît une forte croissance démographique, ce qui crée irrémédiablement des problèmes de transport. A l'échelle locale, la question des déplacements, et notamment sur cette route du tour du lac, induit de nombreux problèmes, du fait de la place importante que prend l'automobile.

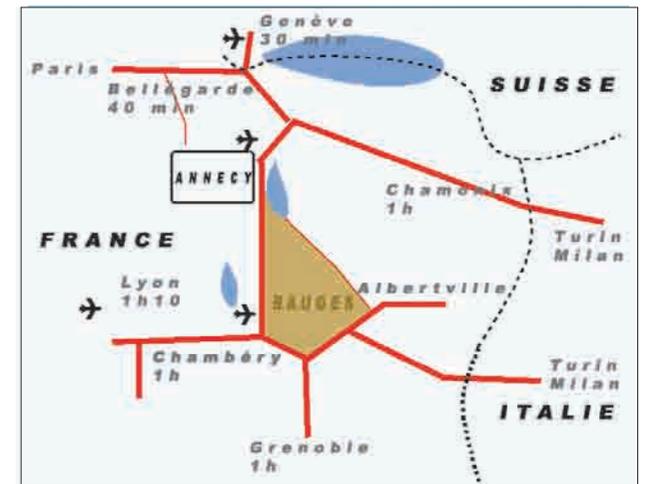
Il s'agit alors de repenser les modes de déplacement et notamment la trame des transports en commun avec la possibilité de mise en place de TCSP et éventuellement d'un système de navette sur le lac ; l'étude d'un tunnel reliant Sévrier à Annecy est également en cours, bien qu'il conforte la prédominance des déplacements individuels automobiles.



Le trafic sur la RD 1507

#### Un territoire soumis à des pressions démographiques et économiques

Des pressions urbaines très fortes s'y font ressentir avec notamment une forte spéculation immobilière, Annecy est ainsi la troisième ville la plus chère de France en matière d'immobilier poussant ainsi les gens à s'éloigner de leur lieu de travail pour s'installer dans des communes de tour de lac ou du cœur des Bauges. Des communes jusqu'ici rurales sont soumises, de part leur proximité avec Annecy, à des pressions foncières leur attribuant une identité périurbaine.



Le Lac d'Annecy

# Une semaine forte en émotions



avec l'aide d'un habitant



d'un élu local



et d'un infiltré



Notre première approche fut assez frisquette, blousons, bonnets, gants étaient donc de rigueur!! Sac sur le dos, appareils photos autour du cou et carnet de croquis à la main, nous étions tout de même préparé à cette aventure : nous ne sommes pas des débutants.

Les journées de visite sont assez éprouvantes et il ne faut pas avoir peur de se jeter à l'eau. Heureusement que nous avons une bonne endurance.



Les plus doués s'arrêtent en chemin pour immortaliser sur papier à grain les magnifiques paysages qui s'offrent à nous.

Pour finir la semaine en beauté, rien de tel qu'un peu d'exercice! Paré pour l'ascension, saucisses et fromages dans le sac, le sourire du début s'est presque transformé en larmes pour certains.



Nous ne sommes pas tous des gens de la montagne! Mais heureusement nous y sommes tous arrivés et une récompense de taille nous attendait : la matouille, copieux et délicieux repas bauju!



Notre dernier jour fut placé sous le signe du recueillement. Sur le chemin du retour nous nous sommes arrêté sur les hauteurs d'Izieu, où est retracé l'histoire des enfants de ce pensionnat, victimes du nazisme. Les peu de mots que nous avons à dire traduisaient notre émotion.



Instants  
choisis



Parcourir un territoire, rencontrer ses acteurs et définir des sites de projets



SUR LE TERRAIN



& Du 26.02.07 au 03.03.07  
Du 23.04.07 au 28.04.07

## Deux semaines de terrain

### 1 Programme de la semaine du 26 février au 3 mars 2007

TERRAIN 1	LUNDI 26 FEVRIER	MARDI 27 FÉVRIER	MERCREDI 28 FÉVRIER	JEUDI 1er MARS	VENDREDI 2 MARS	SAMEDI 3 MARS
8H30/10H30	Nancy/Le Châtelard	CAUE 74 - ANNECY rôles et missions accompagnement projets de communes	RV maire de St JORIOZ G. PAQUETET dvlp commune préservat. paysages du lac	RV maire de Lescheraines (Anne GAGNEUR et adj + CG Albert DARVEY)	Commune de HERY/ALBY - accueil par le maire - expérience de dvlpt zone AU - rôle de l'EPF de Hte	Randonnée raquettes crête + alpage du marlet
10H30/12H30		Visite commune de PRINGY (74) - dévopt urbain	Ch. DENIS - Présid CC Laudon et H. TARDIF SCOT lac d'Annecy l'échelle territoriale	B TOUR - arch - étude coeur des Bauges - Visite commune et relevé site de projet	Etude d'urbanisation de la zone AU	Retour - visite de la maison des enfants d'IZIEU
14H00/16H00	Accueil PNRMB, présentation Charte, politique urba et paysage	Tour du lac - Villages espaces publics et patrimoine - urbanisation berges	Découverte des berges et des paysages du lac depuis l'eau (bateau du SILA)	Terrain - suivant org étudiants	Relevés et terrain complémentaire suivant besoin des étudiants	Retour NANCY
16H00/18H00	JF LOPEZ et A STUCKER enjeux d'agricult. et d'envirt dans les modes d'urbanisation des Bauges	ASTER (esp naturels) soirée gîte - étud. ENSP les paysages du lac (UNESCO)	relevés site de projet St Jorioz	V. CHAROLLAIS Eléments de technique de communication appliquée à l'amgt du terr et à l'urba	Montée au refuge du Creux de Lachat	
Soirée	Installation gîte La Biolette	gîte La Biolette	Gîte-invité maires Cruet et Ecole	Gîte La Biolette	Soirée + nuit refuge	

La semaine de terrain n°1 se donne plusieurs objectifs :

- > **Rencontrer des acteurs du territoire** (élus, techniciens, CAUE, EPF de Haute Savoie...) à la fois pour recueillir le plus d'informations et de points de vue possible sur les sites pressentis de projet et pour finalement matérialiser des enseignements qui ont évoqué les modes de gestions et de décisions sur les territoires ;
- > **Reconnaître les terrains d'étude** en les parcourant, en effectuant des relevés, en écoutant les élus, en expérimentant des itinéraires et en réagissant ensemble à la "promenade" ;
- > **Echanger et synthétiser au fil des jours les premières impressions**, les regards, les valeurs perçues ;
- > **Faire émerger les problématiques de projet**. Une des données de cet atelier est de ne pas figer dès l'origine la matière à projet, mais plutôt de permettre, à partir d'écoute et de parcours, de compréhension des attentes et des pressions, la matérialisation des enjeux.



Regards sur le lac d'Annecy

### 2 Programme de la semaine du 23 au 28 avril 2007

TERRAIN 2	LUNDI 23 AVRIL	MARDI 24 AVRIL	MERCREDI 25 AVRIL	JEUDI 26 AVRIL	VENDREDI 27 AVRIL	SAMEDI 28 AVRIL
8H30/10H30	Départ NANCY 7H00	SAINT JORIOZ berges du lac- terrain	LESCHERAINES Cœur des Bauges	Commune des ADRETS (38) - rencontre avec le maire	Commune de CURIENNE rencontre avec le maire Un PLU engagé dans une petite commune	Randonnée (suivant météo)
10H30/12H30		TREFFORT (Ain) Visite espaces publics - Nicole SINGIER (CAUE) + maire	SAINT JORIOZ berges du lac- terrain	Atelier de Projet	Une commune d'Isère qui maîtrise son dvlpt + bât publics de qualité (archi contemporaine)	Visite de la station à macrophyte
14H00/16H00	JARSY -gîte	Atelier de projet	CAUE 73 - Bruno LUGAZ Discussion "au sujet" des projets sur Lescheraines	Visite opérations en Savoie (CAUE)	Pique nique au lac de la Thuile... et réunion à la commune de LA THUILE (étude zone AU)	Retour NANCY
16H00/18H00	Valérie CHAROLLAIS Préparation intervention Commission amgt du territoire du 25	Mairie de St Jorioz rencontre avec le maire "au sujet" des projets	PNRMB - Signature convention ENSA Nancy PNRMB + commission amgt du territoire		Retour à JARSY gîte Le Cimenteret	
Soirée	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Soirée "four à pain"	

La semaine de terrain n°2 se donne d'autres objectifs :

- > **Rendre compte de notre premier travail à nos collaborateurs locaux** (élus, membre du parc, du CAUE...). Sous la forme d'une présentation orale, elle regroupe un travail d'analyse sur l'ensemble du territoire et plus précisément sur les deux communes de Lescheraines et Saint Jorioz ;
- > **Parcourir à nouveau les deux communes**. Suite à la première phase d'analyse, nous portons un regard différent sur chacune des communes. Ce fut l'occasion de trouver des réponses à des questions émergentes du travail d'analyse ;
- > **Découvrir et apprendre de communes de référence**, en matière d'aménagement, d'habitat, de préoccupations environnementales et de gestion des déplacements..



Discussion sur la place de Treffort

# Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

## Fonctionnement et enjeux - CAUE 74

### Présentation

Jusqu'à la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, tout le monde pouvait construire sans aucune restriction. Dès lors, la consultation d'un architecte est devenue obligatoire pour toute construction supérieure à 170 m<sup>2</sup> ; elle décrit les paysages de l'architecture. Le CAUE avait à la base un rôle de "police de l'architecture" en définissant qui pouvait construire et comment.



Aujourd'hui, les CAUE ont un rôle de conseil en architecture, urbanisme et environnement dans le respect du patrimoine et du paysage. Les conseils généraux mettent en place les CAUE qui sont financés par des taxes prélevées notamment sur les permis de construire et fonctionnent sous forme associative.

Les CAUE sont des organismes qui ont été associés à la démarche de l'atelier. Il nous semblait que leur rôle d'assistance, de sensibilisation et d'aide à la décision auprès des communes pouvaient nous éclairer sur notre intervention dans les projets sur Lescheraines et St Jorioz. La clarification du rôle tenu par les CAUE sur les territoires - et le métier spécifique que les architectes y exerçant développent - constituait un éclairage nouveau sur le jeu des acteurs dans le territoire d'un lotissement.

### Des missions adaptées :

- > Conseil gratuit aux particuliers
- > Conseil aux collectivités (maires, DDE, ...)
- > Sensibilisation auprès des scolaires, organisation de débats et d'expositions
- > Formation des professionnels (techniciens, élus, ...)



Exemple de publication du CAUE 74  
Disponible sur le site: [www.caue74.fr](http://www.caue74.fr)



Le CAUE a pour rôle et pour mission d'accompagner les projets des communes et des particuliers en leur donnant des conseils, autant sur le plan de l'architecture que de l'urbanisme et de l'environnement, dans le respect du patrimoine et du paysage.

*" Le CAUE peut-être considéré comme une plus-value, car il apporte sans imposer."*

A. Dutheil

# Etude paysagère : étudiantes de l'école de paysage de Versailles

## Plus qu'un lac, un "territoire-lac"

La volonté de faire classer le lac au patrimoine mondial de l'UNESCO a poussé les acteurs de son territoire à en étudier ses qualités paysagères. Ce travail d'analyse fut confié à 3 étudiantes de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Leur travail s'est attaché à prouver la force des liens entre l'homme et l'eau.

Le lac ne serait pas ce qu'il est sans son environnement immédiat, les montagnes en sont le décor et le mettent en scène de façon magistrale. Les différents sommets et crêtes découpent ainsi le lac en 3 parties distinctes se découvrant petit à petit.

Les étudiantes ont également remarqué que le lac, d'un point de vue touristique, se vendait comme un produit de consommation. Le lac devient un paysage fantasmé, vendu à partir de codes "marketing" inspirés de ceux utilisés sur la côte méditerranéenne à la même époque.

Au delà de ces questions d'image, l'étude s'est penchée sur le rapport qui existait entre le lac et ses rives, ainsi que sur la manière dont le bâti s'y est installé. Il semble que la qualité du rapport du bâti à la pente et au paysage décline avec le temps.



Les 3 parties du Lac



Publicité touristique



Cette maquette réalisée par les étudiantes représente le lac comme un territoire mis en scène par son environnement.



Le lac d'Annecy vu par Cézanne

Au delà des images rêvées et des peintures présentant un paysage idyllique, il faut aujourd'hui ouvrir les yeux sur la réalité du paysage du lac et sur sa détérioration progressive par le mitage.

Terrain

# Allier protection du Patrimoine et Développement

## Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Le parc naturel régional des Bauges est un regroupement de communes partageant un territoire à l'identité forte. Outre la promotion touristique, le parc s'attache à apporter un éclairage nouveau et professionnel aux communes en matière d'aménagement du territoire.

Le massif des Bauges est en effet en proie à une pression démographique et immobilière qui pourrait nuire à ses qualités paysagères si elle n'était pas contrôlée et encadrée. Cette réflexion, menée sur plusieurs problématiques, a donné lieu à la signature d'une charte visant à établir des règles communes. Le PNMRB s'attache également au développement touristique des Bauges et à la protection de son patrimoine bâti.



Première prise de contacts à la maison du Parc avec Jean-François LOPEZ



Station d'épuration, Curiennes

### La Charte du Parc

La Charte constitutive du Parc est le document signé entre toutes les collectivités ayant décidé de fonder ensemble le Parc naturel régional du Massif des Bauges (les Communes du territoire, les Villes portes, les Départements de Savoie et de Haute-Savoie, la Région). Elle est approuvée par l'Etat. Ce contrat, signé pour 10 ans renouvelables, fixe les grands objectifs du projet de territoire que constitue le Parc Naturel Régional. Cette charte positionne en objectif premier la maîtrise de l'étalement urbain. Cette prise de position forte dans un Parc Naturel confirme les objectifs que nous nous sommes fixés dans cet atelier.

### Les 14 mesures opérationnelles de la charte.

#### Pour un territoire vivant et animé

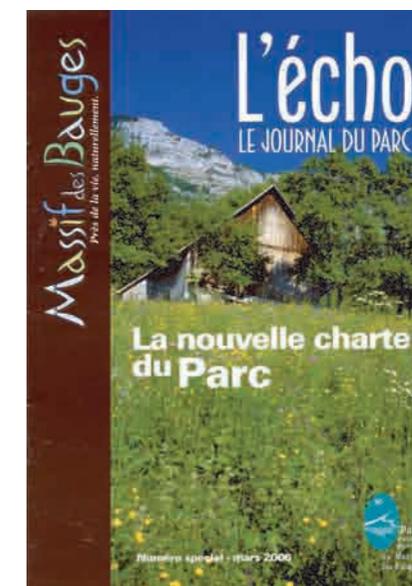
- > Maîtriser l'étalement urbain et économiser l'espace.
- > Promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité.
- > Développer et pérenniser les activités agricoles et forestières.
- > Tendre vers un accès égal aux services.
- > Conforter les activités économiques par bassin de vie.

#### Pour un territoire de patrimoines

- > Mettre en place une gestion active des patrimoines.
- > Prévenir et maîtriser la dégradation des patrimoines et du cadre de vie.
- > Connaître et valoriser les éléments du patrimoine.
- > Maîtriser l'utilisation des ressources.
- > Valoriser l'utilisation durable des ressources.

#### Pour un territoire de ressourcement

- > Développer les activités de loisirs d'une manière acceptable pour tous.
- > Améliorer la qualité et la complémentarité des équipements publics.
- > Développer les lits touristiques.
- > Organiser la promotion du massif et la commercialisation des produits.



Publication



*"Il faut développer en valorisant les patrimoines culturels, naturels et bâtis".  
"Le parc n'a pas de compétence mais des missions"*

Michel Gerodolle, président d'honneur de la commission d'aménagement du territoire



Le Chatelard



La ferme Baujue



Gérer les divers usages

Terrain

# LESCHERAINES

## 1 Première semaine de terrain

### Découvrir un territoire

Il s'agissait pour nous de découvrir par nous même l'ensemble de la commune dans l'optique de créer un échange pertinent avec les élus que nous devons rencontrer le lendemain.



Quelques explications en chemin

### Rencontre avec des élus

Nous nous rendons à Lescheraines pour rencontrer Anne Gagneur, maire de la commune et Albert Darvey, adjoint et conseiller général du canton du Châtelard.

Lescheraines occupe une position stratégique au coeur des Bauges, situation qui explique la présence importante de services et de commerces. La particularité de cette commune est sa division géographique en trois pôles principaux : un pôle agricole, un pôle administratif situé en hauteur par rapport au pôle économique près de la route et du Chéran.

La municipalité voudrait sauvegarder un maximum de terres agricoles et recentrer l'urbanisme au coeur du village.



Rencontre et présentation de la commune en mairie



*" Les gens ne viennent pas dans les Bauges pour habiter en résidence, ils veulent un jardin. Les petits collectifs ne sont donc pas une solution. Il faut proposer des habitats regroupés avec des petits jardins."*

A. Gagneur

## 2 Deuxième semaine de terrain

### Lescheraines au bord de l'eau

Lors de notre seconde visite, nous avons souhaité prendre connaissance des chemins, liens et passages. Nous avons longé le Chéran entre la zone d'activité et la zone de loisir et nous avons pris conscience de ses qualités paysagères.

D'autres chemins nous sont apparus très intéressants pour travailler les liens entre les différentes parties de la commune.

### Approfondir ses connaissances

> Découverte de la promenade au bord de l'eau et de la base de loisirs existantes et déjà riches en qualités. Ces sites présentent des atouts potentiels de développement paysager du bord du Chéran.

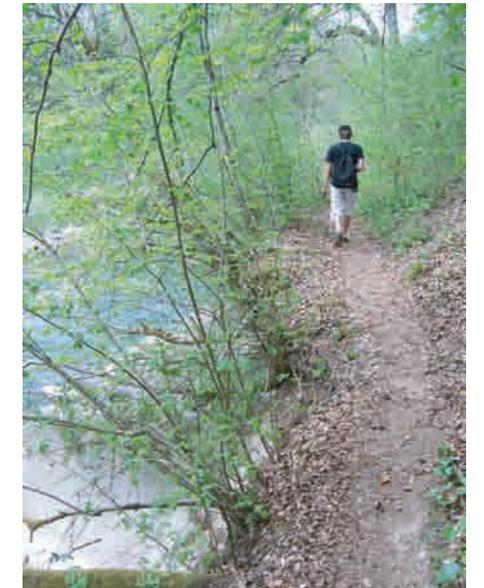
> Zone d'activités : une réelle entrée de village. Cette zone manque d'une armature paysagère affirmée s'appuyant sur des potentiels existants (ruisseau, vues...).

> Oratoire : transformer ce site en giratoire tendrait certainement à le banaliser. Une articulation à mettre en valeur puisqu'elle conduit notamment à un petit sentier déjà existant.

> Création possible d'une passerelle, le long du Chéran au niveau de la zone AU.



Au bord du Chéran



Sentier vers la poste et la place



Le chéran



Les étangs



Lescheraines-Le-Pont depuis le village

# SAINT JORIOZ

## 1 Première semaine de terrain

### Découvrir un territoire

Commune de lac et de montagne, elle est soumise à la loi montagne et à la loi littorale. Saint Jorioz est le débouché de la vallée du Laudon, mêlant habitat bauju et habitat du lac.



Rencontre et présentation de la commune en mairie



Quelques explications depuis le lac

### Rencontre avec des élus

Nous étions attendus de bonne heure en mairie pour un premier rendez-vous avec monsieur le Maire Georges Paquetet et Christian Denis, président de la Communauté de Communes du Laudon. Le maire, personnage passionné et passionnant, nous a dressé un tableau de son action durant ses différents mandats.

Après midi, nous embarquons pour une découverte de la commune et du territoire depuis le lac. Là encore, nous avons eu le droit à un récit fort intéressant du maire qui a eu la gentillesse de nous accompagner. Par chance, personne n'a eu le mal du lac ! Le temps était pour le moins chaotique, ce qui donnait lieu à une atmosphère digne d'un tableau romantique qui fut propice à la méditation et à la rêverie...

La municipalité voudrait développer sa commune tout en préservant les paysages du lac.

## 2 Deuxième semaine de terrain

### St Jorioz au bord de l'eau

C'est sous un soleil de plomb que nous avons pu parcourir la ville de Saint-Jorioz, contrastant avec la pluie abondante de notre première visite en février.

Les vélos de location furent ainsi le moyen d'avoir une **vision plus globale de la ville**, des hameaux au lac en passant par le centre.



La piste cyclable, particulièrement agréable

### Approfondir ses connaissances

> Fort potentiel de développement pour le centre (terrains disponibles, structure urbaine décousue...)

> Des éléments naturels pouvant relier lac et montagne (Laudon et ruisseaux..)

> Plus-value des hameaux liée à l'ambiance qui y règne (présence de l'eau, rues étroites, densités...)

> Importance de la trame agricole, des chemins vicinaux (alignements de platanes, maillage des voies...)

> Travail fondamental sur "l'entre-deux" (montagne/lac) représentant 80% de la population

> Affirmer la dimension culturelle du projet UNESCO par un acte fondateur à Saint Jorioz



C'est l'occasion de prendre des photos sous le soleil



" Le centre de Saint-Jorioz n'a pas d'unité architecturale. "

" Nous avons une population de montagne rurale qui devient une population péri-urbaine et cela se traduit dans la typologie des bâtiments."

Georges PACQUETET



Entrée nord de la ville



Coupure verte



Le Laudon

## Des communes exemplaires

### 1 Visite de Treffort - Cuisat (01, Ain)

#### Un projet d'ambition pour une commune rurale au patrimoine riche

Première étape de notre seconde semaine sur le terrain, Treffort est une commune exemplaire pour son traitement de l'espace public. Le doux parfum printanier qui flottait dans l'air marqué par les glycines en fleur ne pouvait que contribuer au charme de la découverte du village.



Réhabilitation de la place du Champ-de-Foire  
Maîtrise d'oeuvre: (miCHELE & miQUEL) Orliac et Miquel Battle

#### Une centralité recomposée

Le champ-de-foire autrefois situé au pied du village est aujourd'hui en position centrale. Il présente de fortes qualités architecturales:

- > il construit la transition entre le flanc et la plaine, l'ancien village et les nouveaux quartiers. Il propose un équilibre entre une identité rurale forte et une urbanité nécessaire.
- > la composition générale fait appel à des matériaux simples (béton, pierre, terre stabilisée), elle conserve et met en valeur des éléments témoignant de l'histoire du lieu (fontaine, muret).

En plus de son aménagement, la place présente également une forte attractivité car de nombreux commerces s'y concentrent. Le projet, aujourd'hui réalisé, visait à revitaliser le centre historique avec notamment la réhabilitation des rues, de la place de la mairie mais aussi à étendre le tissu urbain vers le sud avec la construction d'une école, d'une salle des fêtes et d'un lotissement.



Commune de l'Ain : 2000 habitants

Nicole SINGIER, directrice du CAUE de l'Ain, nous a accueilli dans cette commune qui s'est engagée dans un processus de projet alliant développement économique (zones d'activité, commerces), valorisation du patrimoine (paysage, village) requalification des espaces publics et réflexion sur le développement des nouveaux secteurs d'habitat.



Le village



L'école

### 2 Visite des Adrets (38, Isère)

#### Une volonté d'entreprendre

Arrêt intermédiaire dans la commune des Adrets où nous avons rendez-vous avec le maire. C'est autour d'un petit café que nous avons fait connaissance avec ce personnage. Son engagement, sa volonté et sa ténacité se traduisent par la qualité des aménagements de son village.



Une habitation dans la pente



Commune de l'Isère, 744 habitants  
Objectifs : - 1000 habitants comme en 1880

#### Entre tradition et modernité

Située sur les balcons de la vallée du GRESIVAUDAN, entre Chambéry et Grenoble, la commune des Adrets est une des collectivités qui a conduit à la construction et au développement de la station de PRAPOUTEL les 7 LAUX.

Cette commune, de montagne, accrochée sur " l'Adret " d'une vallée qui domine l'agglomération de Grenoble, tente de concilier son développement tout en affirmant sa valeur de "village" (un café, des activités, un habitat rassemblé près du centre...). La réflexion sur ces lieux de vie se fait également en collaboration avec l'école d'architecture de Grenoble, ce qui permet d'apporter une touche de modernité dans les constructions tout en respectant le site, l'histoire du village et sa situation (restructuration d'une grange, fédération des alpages, ancien presbytère...).



Présentation de la commune



La mairie



Présentation de projets

## Des communes exemplaires

### 3 Visite de Curienne (PNRMB, 73, Savoie)

#### Une gestion naturelle de l'assainissement : station à macrophytes

Le village de Curienne se situe sur les contreforts Sud du massif des Bauges. Cet espace agricole, en plateau, est de plus en plus soumis à une pression urbaine liée à sa proximité de Chambéry.

L'assainissement des eaux devenant un enjeu majeur pour les communes, la municipalité de Curienne a dû s'interroger à son tour sur les infrastructures à mettre en place. En prenant en compte l'extension future du village et tout en restant réaliste sur les possibilités de croissance d'une petite commune, il est apparu évident qu'une station classique, bien que subventionnée, serait coûteuse et lourde en charge de fonctionnement.

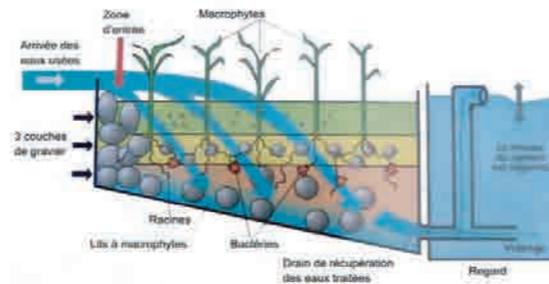
Le conseil municipal a donc décidé de réaliser une station à macrophytes, un système moins lourd et plus naturel que les stations classiques. L'installation, de part sa nature expérimentale à l'époque, n'avait pas reçu l'aval des autorités de contrôle et un long travail de sensibilisation et de tests a dû avoir lieu.

#### Un procédé de traitement naturel et efficace

La station se base sur un ensemble de bassins filtrants dans lesquels se déversent les eaux usées du village. Les éléments sont traités peu à peu par une population bactérienne piégée dans un lit de gravier stabilisé et oxygéné par une plantation dense de roseaux. La superficie nécessaire est plus de deux fois inférieure au lagunage classique et l'installation fonctionne à faible coût.



Présentation du fonctionnement par le maire



### 4 Visite de La Thuile (PNRMB, 73, Savoie)

#### Extension du village - Hameau du lac - La zone AU

Le maire et son conseil municipal nous ont accueilli en mairie et nous ont permis d'assister à leur réunion de travail avec le cabinet d'urbanisme chargé de l'aménagement d'un secteur très sensible, au bord du petit lac glaciaire qui donne au site une grande valeur. Il s'agissait pour nous d'observer en situation réelle la démarche et les relations de travail entre ces deux entités.

Le terrain de 8 000 m<sup>2</sup> est en l'état actuel vierge de toute construction, il présente une double pente et se situe en belvédère sur le lac, à l'entrée d'un hameau de la commune de La Thuile, le long d'une petite route.

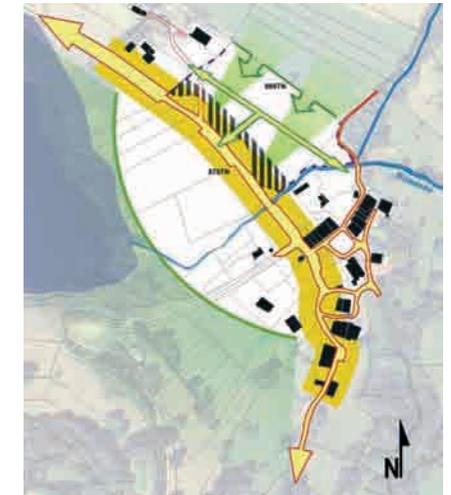
- > Quelle densité attendue sur le site ?
- > Quel traitement pour les stationnements ?
- > Comment réaliser une continuité avec l'existant ?
- > Quelle valeur d'espace public ?
- > Comment intégrer les objectifs de développement durable ?

#### Une expérience enrichissante

En plus du contenu de la séance, c'est une expérience humaine et professionnelle dont nous nous sommes enrichis. Nous avons pu observer la méthode de communication mise en place par les représentants de l'agence d'urbanisme et en dégager des points forts et d'autres plus critiques qui nous serviront dans nos relations futures avec les élus.



Le lac et en second plan, le village de La Thuile



Les enjeux du développement du hameau du Lac  
Etude pré-opérationnelle de la zone AUC du lac



Le village



Les explications du maire



La station d'épuration



Le lac



Pique-nique au bord du lac



Etude pré-opérationnelle

# Des communes exemplaires

## 5 Visite de Grenoble (38, Isère)

### Roulez jeunesse !

Cette belle journée était propice à la visite de la ville à bicyclette concoctée par M. VERDIER et Mme Aysegül CANKAT, professeur d'urbanisme à l'école d'architecture de Grenoble. Après une petite visite de l'école d'architecture, nous nous sommes mis en route ou plutôt en selle!



Marc VERDIER et sa troupe

### Une ville parmi les plus attractives de France

Grenoble jouit d'une situation géographique intéressante et déterminante. Elle s'est en effet installée entre les massifs du Vercors à l'Ouest, de la Chartreuse au Nord et de Belledonne à l'Est. La ville est également structurée par deux rivières, l'Isère et le Drac.

L'agglomération compte environ 400 000 habitants et 90 000 étudiants. Une politique forte en faveur de l'écologie a été mise en place compte tenu du résultat de la liste écologique qui a réalisé 25% aux municipales. Elle se traduit notamment par la mise en place d'une politique en faveur du vélo mais aussi par le développement d'un réseau de TRAM d'une grande efficacité. Depuis plus de 25 ans, le Tramway est le déclencheur et le catalyseur d'un travail de projet sur les espaces publics et la revalorisation de voies et de quartiers.



Téléphérique de Grenoble - Bastille

Grenoble s'est aujourd'hui engagée dans un programme de "villes européennes durables" qui se fixent comme objectif le "Facteur 4". Il correspond à une division par 4 des émissions de CO2, objectif très ambitieux mais indispensable face à la situation actuelle.

### Opération De Bonne, étendre le centre ville

Avec ses 8,5 hectares d'un seul tenant entre l'hypercentre et les Grands Boulevards, c'est l'ancienne caserne de Bonne qui va offrir cette opportunité exceptionnelle.

Le projet se devait d'être à la hauteur des enjeux : de nouveaux logements familiaux et sociaux, un vaste parc, une offre commerciale qui complète l'attractivité du centre ville et un environnement de qualité. En bref, un véritable « morceau de ville » à créer pour le plaisir de ses futurs habitants.



Plan masse de l'Opération de Bonne



Logements - Europôle

### Au programme de la visite:

- > **Opération Lustucru**: exemple de réutilisation d'une friche industrielle. La forme du bâti, le rapport à la rue et le statut des cours restent cependant un point discutable
- > **Europôle**: ce nouveau quartier, dans une situation privilégiée en vis-à-vis de la gare, regroupe logements, commerces, équipements publics et entreprises tertiaires.
- > **Opération De Bonne**: elle s'inscrit sur le terrain d'une ancienne caserne. Certains bâtiments seront d'ailleurs conservés. Le projet signé Christian DEVILLERS s'appuie sur une mixité d'usage, d'habitants et sur une démarche de développement durable.
- > **Extension de la maison de la culture**: réalisée par Antoine Stinco, le bâtiment s'installe aux côtés du bâtiment originel d'André Wogensky.
- > **Quartier Vigny-Musset**: opération des années 90 développant une mixité d'usage, un bâti intermédiaire et des ambitions de développement durable.
- > **Logements de Renaudie**: opération de qualité de logements intermédiaires. (années 70)
- > **Quartier Arlequin**: opération de logements "sociaux" des années 70 qui fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation.
- > **La ville depuis la citadelle**, un point de vue privilégié pour en saisir l'organisation.



La ville de Grenoble au pied de la Chartreuse



Ca en fait des vélos...



Opération Lustucru



La maison de la culture



Le tramway



Logements de Renaudie

# Des communes exemplaires

## 6 Visite de Héry sur Alby (74, Haute Savoie)

### Une alternative au lotissement pavillonnaire



Héry sur Alby, petite commune de l'Albanais, et le Parc des Bauges ont décidé d'approfondir la réflexion sur les sites nouveaux de développement à travers un PLU courageux, qui a réduit les zones urbanisables au profit de l'agriculture. Ce projet ambitieux est porté par son maire Jean Louis DUBOIS et son équipe.

### Démarche de projet - Bernard TOUR

- > Un développement maîtrisé
- > Une agriculture préservée
- > Des espaces naturels valorisés
- > Prendre en compte les paysages naturels et bâtis
- > Avoir une approche environnementale dans une optique de développement durable
- > Accueillir des équipements publics, un centre de vie et d'accueil des personnes handicapées
- > Diversifier l'habitat pour une meilleure mixité sociale.
- > Etablir un schéma de circulation économe



Doc. graphiques: Bernard TOUR arch.



Le maire, Jean-Louis DUBOIS et ses conseillers



Après la présentation, le débat est ouvert



Héry-Sur-Alby

# Un esprit sain dans un corps sain!

Fidèles à nos convictions écolos, nous avons effectué autant que possible nos visites en bicyclette. Un mode de déplacement qui offre une grande liberté et une convivialité assurée.

Avec le soleil et le lac d'Annecy au rendez vous, nous étions presque en vacances...



Des étudiants qui donnent tout pour ne rien rater de la visite de Saint Jorioz. En réalité, c'est l'appel de son estomac qui motive Camille.



Nos cerveaux, surchauffés par une réflexion complexe, ont nécessité des rafraichissements d'urgence dans le lac d'Annecy!



Il a parfois fallu quitter les pistes cyclables pour découvrir les joies du vélo sur gazon. A des fins purement architecturales évidemment!

Le gîte de Jarsy fut également un régal pour les sportifs en herbe que nous sommes. Ici, un match de volley, tout le monde n'a pas compris les règles visiblement!

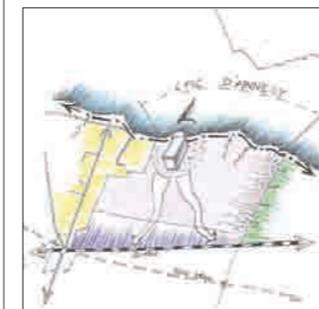
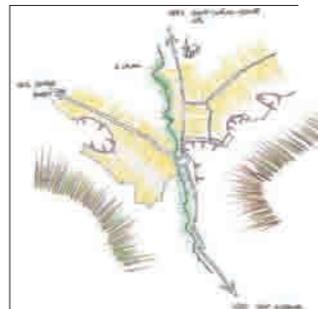
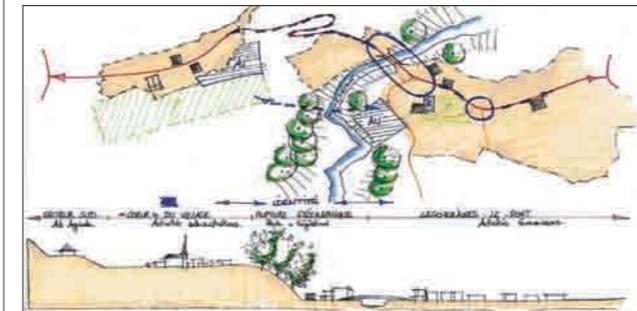


Instants  
choisis





Comprendre le territoire, établir un diagnostic et projeter des aménagements



- > Un thème transversal : l'eau
- > Lescheraines / Saint Jorioz : deux communes de projet dans le parc



## ANALYSE et PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

& Du 03.03.07 au 25.04.07  
Du 02.05.07 au 26.06.07

# L'eau, mémoire de la terre et mémoire des hommes

## 1 Un thème déclencheur

### Pourquoi aborder ce thème?

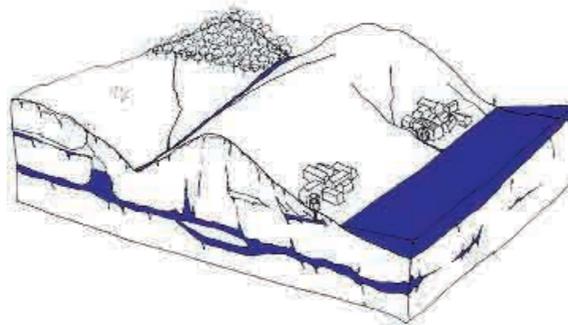
> Un intérêt écologie

Les facteurs liés à l'étalement urbain génèrent des impacts sur le cycle de l'eau. Le réseau hydrographique naturel, souvent peu pentu, encombré et sinueux est remplacé par des conduites rectilignes, plus courtes et de pentes plus importantes. On constate également une forte augmentation de l'imperméabilisation des sols.

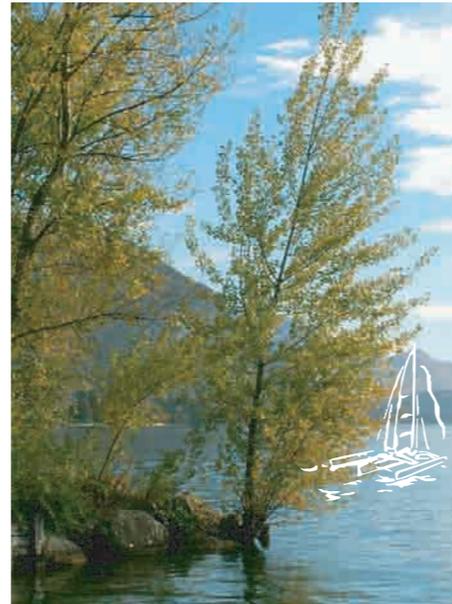
> Un intérêt durable mais aussi équitable

Rien ne remplace l'eau. Contrairement à d'autres ressources déjà rares, l'eau ne peut être remplacée par une invention ou la découverte d'un autre produit.

### L'eau s'efface, l'eau se cache



L'Homme a depuis toujours composé avec l'eau, il a réalisé de nombreux ouvrages et façonné de magnifiques paysages. L'eau renvoie à toutes les échelles du territoire, aux plus vastes comme aux plus petites. Aujourd'hui nous gaspillons cette ressource, nous la polluons et nous l'empêchons de poursuivre son chemin naturel. Il nous faut retrouver un rapport de proximité avec l'eau.



Le Lac d'Annecy



Les étangs de Lescheraines



Le lac d'Annecy

Serons-nous capable de protéger cette richesse que nous offre notre planète ?

### Classement du Lac au patrimoine mondial de l'UNESCO

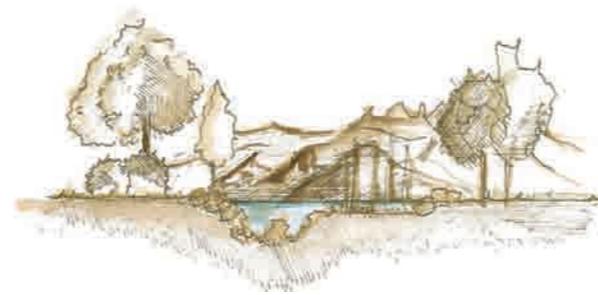
L'éventuel classement du lac au patrimoine mondial de l'UNESCO est à l'origine de notre intérêt pour la thématique de l'eau. Pour nous, il est évident qu'on ne peut répondre aux exigences de l'UNESCO en s'arrêtant uniquement à la qualité physique et paysagère du lac. Il est important de mettre en avant tout ce qui se rapporte à l'eau en élargissant la problématique à l'ensemble du massif des Bauges.

Le lac fait partie d'un cycle...La "chevelure" de ruisseaux, de cours d'eau qui se trouve en amont ne doit pas être oubliée et sacrifiée à une urbanisation non réfléchie.

« Dans un bassin versant, l'histoire de l'eau raconte celle des hommes et l'histoire des hommes dessine celle de l'eau »

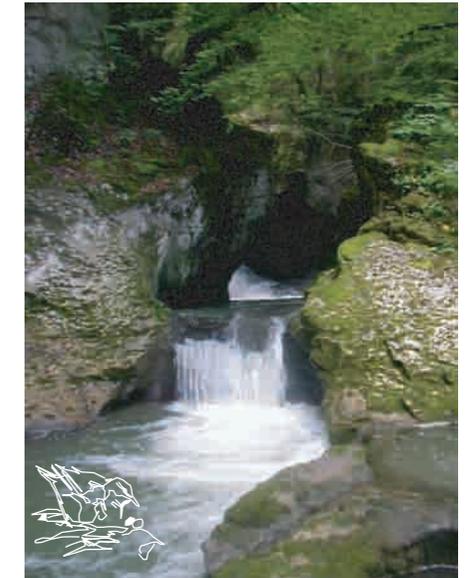
Cemagref

### L'eau façonne des oeuvres d'art grandeur nature



L'aspect scientifique ne peut suffire à exprimer le rapport de l'Homme à l'eau car en tant qu'être pensant et sujet à ses émotions, l'eau prend pour l'Homme une dimension poétique, philosophique, artistique et abstraite.

Les peintres ont été nombreux à coucher leurs sensations sur une toile devant le spectacle de couleurs, de reflets, de scintillements, d'ombres et de lumières que le lac d'Annecy leur offrait.



Le Chéran



Le Chéran

A travers cette étude nous souhaitons approfondir les relations que l'Homme entretenait et entretient avec l'eau. Ce thème nous a permis de poser un regard orienté sur le territoire du massif des Bauges.

# L'eau, mémoire de la terre et mémoire des hommes

## 2 Une modernité autour de l'eau à inventer

### L'eau décidait, l'eau décidera!

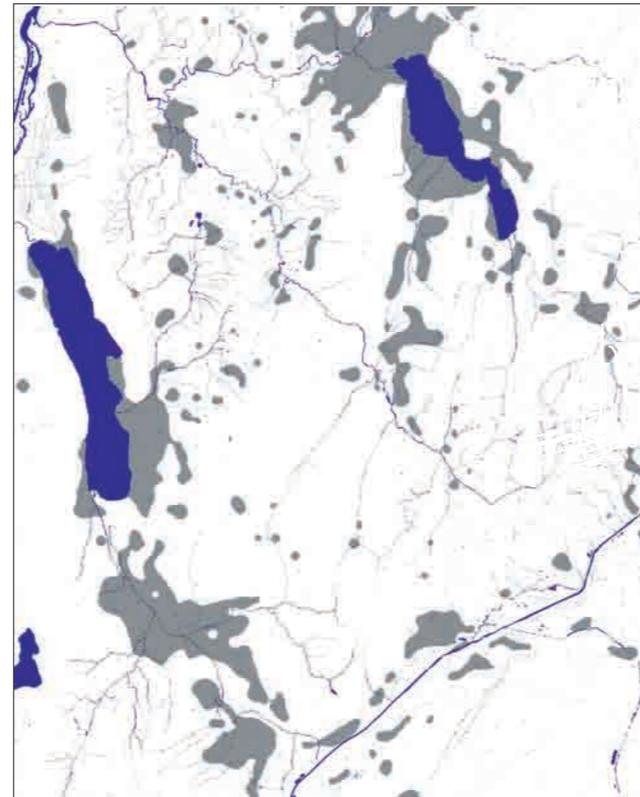
Les Hommes se sont installés par nécessité à proximité des fleuves et des rivières structurantes, tout en devant sans cesse se protéger de leurs caprices. Ces situations de tensions et de compromis ont fait naître des espaces bâtis en étroite relation avec leur environnement.

### Un rapport visible à l'échelle du territoire

A l'échelle du massif, les espaces urbanisés suivent clairement les cours d'eau. Chaque village est né en relation directe avec des lieux où l'eau était présente. Elle créait des richesses qu'on savait exploiter. Elle était respectée et on l'utilisait avec parcimonie dans l'agriculture et l'industrie.

Les usines entretenaient une relation de proximité avec les cours d'eau afin d'en utiliser l'énergie. Les fontaines et lavoirs ponctuaient l'espace.

Aujourd'hui ce patrimoine tend à disparaître. Les facilités de la vie moderne, contribuent à une perte de valeurs!



L'eau  
Le bâti

### A l'échelle urbaine le lien est perdu

La généralisation des systèmes d'assainissement collectif a peu à peu fait disparaître sous terre les ruisseaux naturels. Les flux d'eau «utiles», masqués pour des raisons de praticité, perdent leur image et leur identité.

L'importance de règles strictes en matière sanitaire éloigne des zones de vie les sources d'eau et les lieux de leur retraitement. Cette rationalisation rend le rapport à l'eau beaucoup plus abstrait qu'il ne l'était, et le dialogue perd en poétique ce qu'il gagne en sécurité et en efficacité.



### Quand le bâti s'étale, l'eau disparaît de la vue

Les éléments liés à l'eau créés par l'Homme perdent leur sens originel, réduisant leur intérêt et l'atmosphère des lieux qui les entourent. Ainsi les anciens lieux indispensables comme les fontaines et les lavoirs disparaissent ou se transforment en simple parterre de fleurs.

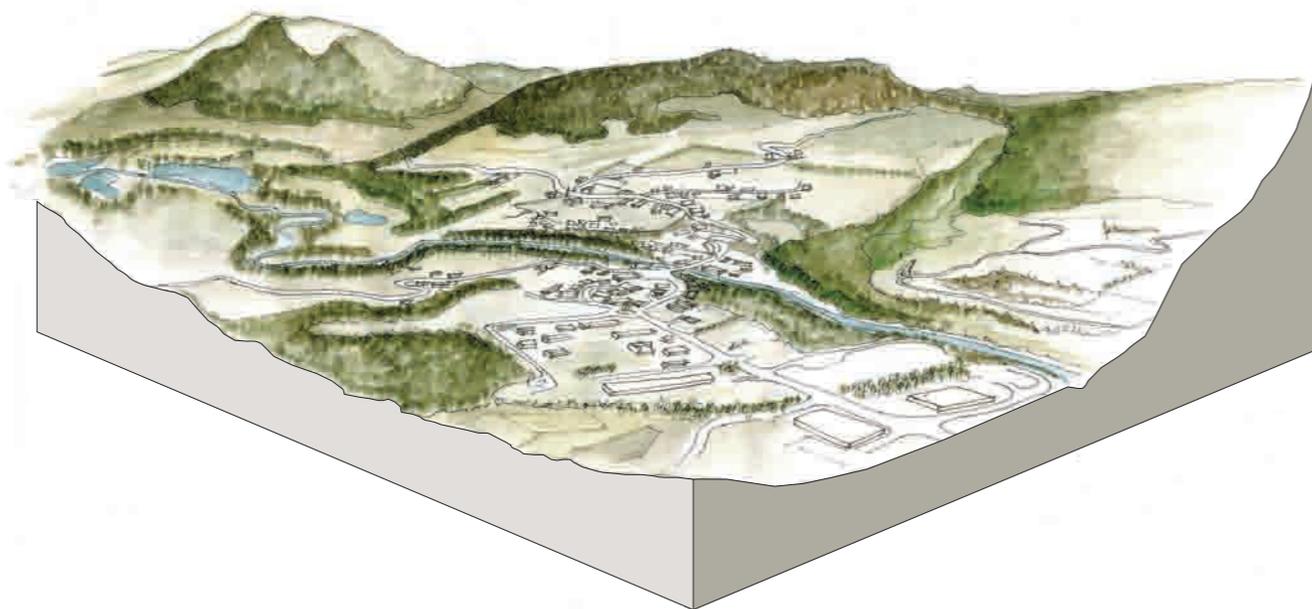


Il faut redécouvrir l'eau qui nous entoure, à commencer par les plus petits ruisseaux.



Il est important de comprendre les principes d'économie des ressources des hameaux et leur organisation de l'espace pour penser les projets futurs.

# LESCHERAINES, analyse



Axonométrie de l'ensemble de la commune

## 1 Une première approche



Commune du Parc Naturel du Massif des Bauges en Savoie (73)  
Altitude : 578m (mini)- 1305m (maxi)  
Nombre d'habitants: 562 (source INSEE)  
Superficie : 817 hectares  
Densité : 68 hab./km<sup>2</sup>

Lescheraines est une **commune rurale** située au cœur du massif des Bauges. Forte de son agriculture et possédant encore sa fruitière en haut du village, elle accueille aussi plusieurs commerces et services importants en plus d'une zone d'activité et d'une grande base de loisirs.

Située à la **croisée des routes Nord/Sud et Est/Ouest**, cette commune a profité de sa situation géographique pour se développer. En plein cœur du massif des Bauges, elle doit profiter de sa situation pour connaître une expansion contrôlée et réfléchie.

Comment palier à la difficulté d'aménager une telle géographie ?



Le lit du Chéran

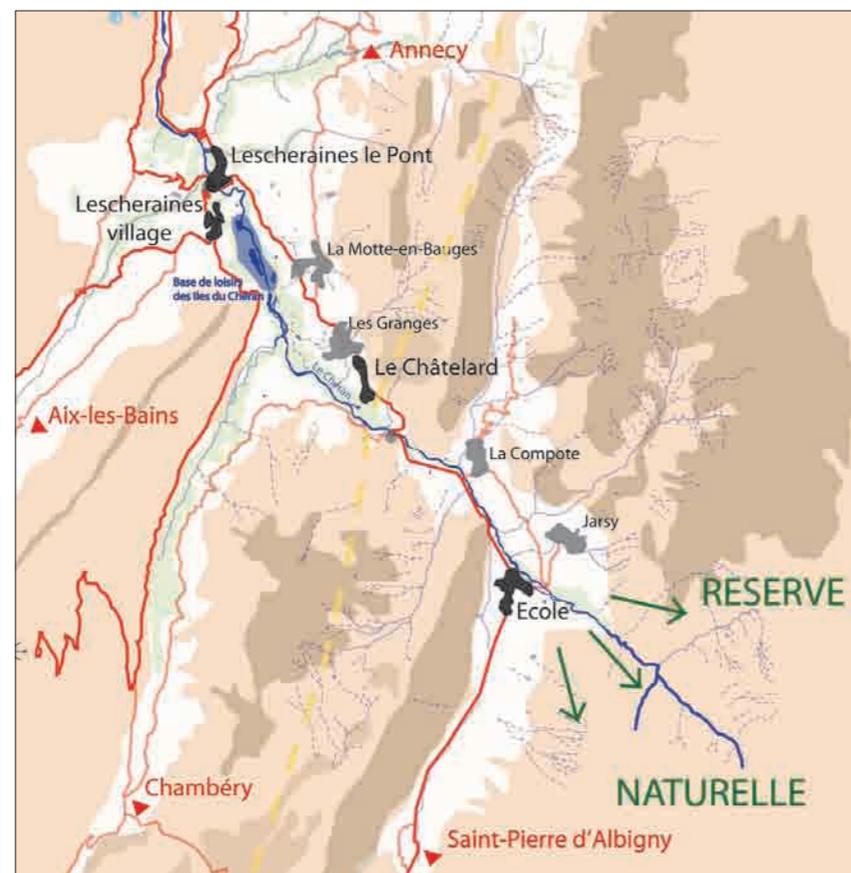


La fruitière surplombe le paysage

# LESCHERAINES, analyse

## 2 Articulation au coeur du massif

L'axe Lescheraines / Le Châtelard / Ecole : une armature urbaine pour le coeur du massif



- Légende:**
- Réseau hydrographique majeur
  - - - Réseau hydrographique secondaire
  - Zone des étangs
  - Routes principales
  - Communes principales situées le long de l'axe Nord Sud
  - Communes situées à proximité de l'axe Nord Sud



Le Châtelard



Jarsy



La Compôte

Photos: Emile Taillefer

Lescheraines se situe à la croisée des deux grands axes routiers principaux du Massif, reliant quatre villes portes

Cette commune majeure, de part sa situation géographique notamment, fait partie d'un ensemble de plusieurs communes qui constituent l'épine dorsale du Massif. Les activités, les commerces et l'artisanat des Bauges s'y développent majoritairement.

Les trois pôles majeurs constituant cet axe : Ecole, Le Châtelard ainsi que Lescheraines, possèdent des qualités et des attraits bien divers au coeur de ce massif.

En effet, Ecole appartient aux **Bauges Devant**, un territoire encore « fermé », patrimonial, avec des villages plus typiques (Jarsy, La Compôte,...) s'ouvrant sur une réserve naturelle.



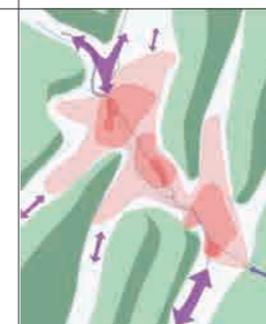
Le pont de Lescheraines sur le Chéran

**Le Chéran : un élément fédérateur**

Lescheraines fait partie des **Bauges Derrière**, un territoire plus « ouvert » composé de communes plus étalées et de multiples hameaux (Saint-Martin, Lovat, Poncier, ...).

Le Châtelard, chef-lieu du canton, est à l'articulation de ces deux territoires et tient une place majeure dans le massif.

L'élément qui fédère tous ces pôles, aux riches identités, est **le Chéran** : les villages s'en écartent ou se développent vers celui-ci, leur donnant à tous des valeurs différentes et une attention particulière à apporter au Chéran. Cela est notamment le cas dans la commune qui nous intéresse, où une mise en scène de celui-ci est à imaginer.



Coeur des Bauges: 40 000 habitants



Bauges Derrière: 30% de population

Bauges Devant: 70% de population

Lescheraines et alentours: 2 000 habitants

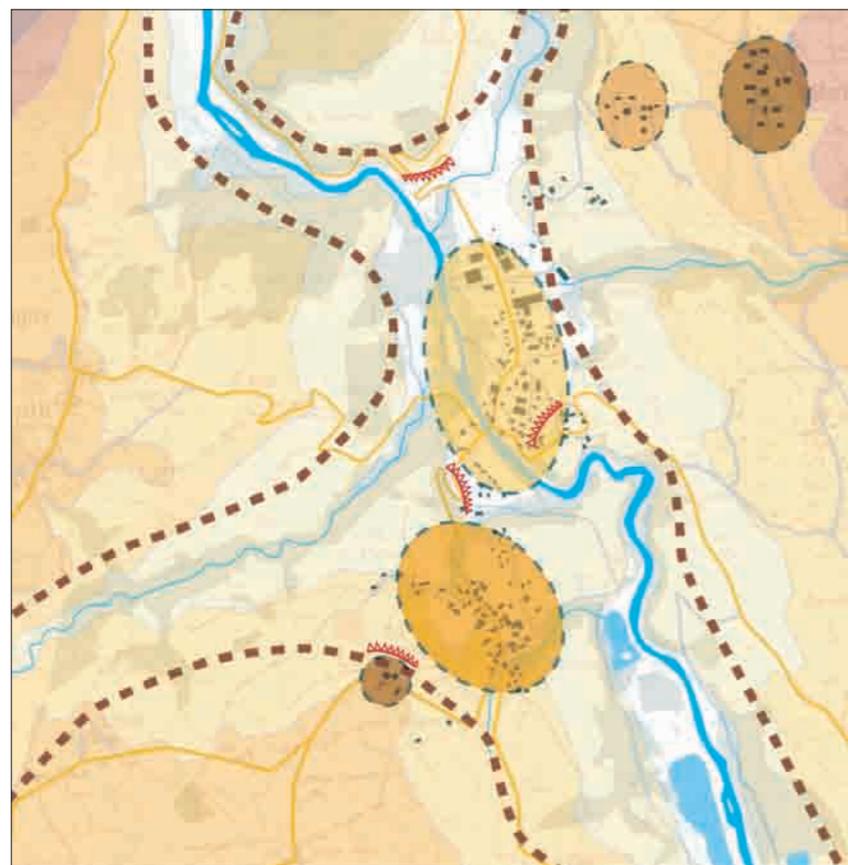


Travailler les liens entre les 3 pôles grâce aux routes, au Chéran et aux sentiers

## LESCHERAINES, analyse

### 3 La topographie comme qualité

La topographie sectorise Lescheraines et induit des qualités

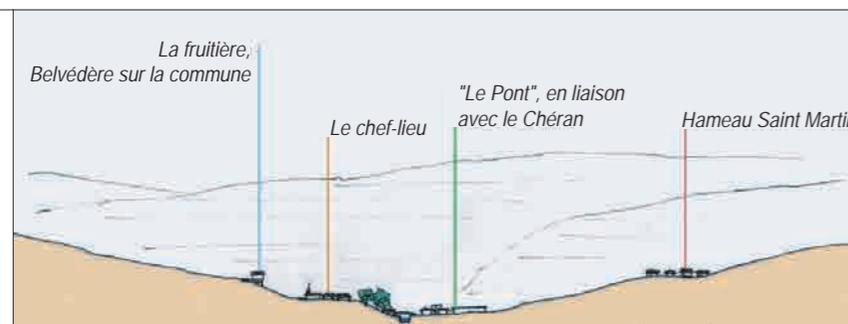


La topographie est l'élément primordial du développement urbain de Lescheraines. Elle limite et guide son mode de développement et crée des ruptures de pentes.

La géographie crée des plateaux sur lesquels se sont installés les différentes parties de la commune. Chacun de ces lieux offre alors une opportunité de mise en valeur. L'un des enjeux des interventions et extensions futures sera donc de réfléchir aux relations entre ces entités.

Légende:

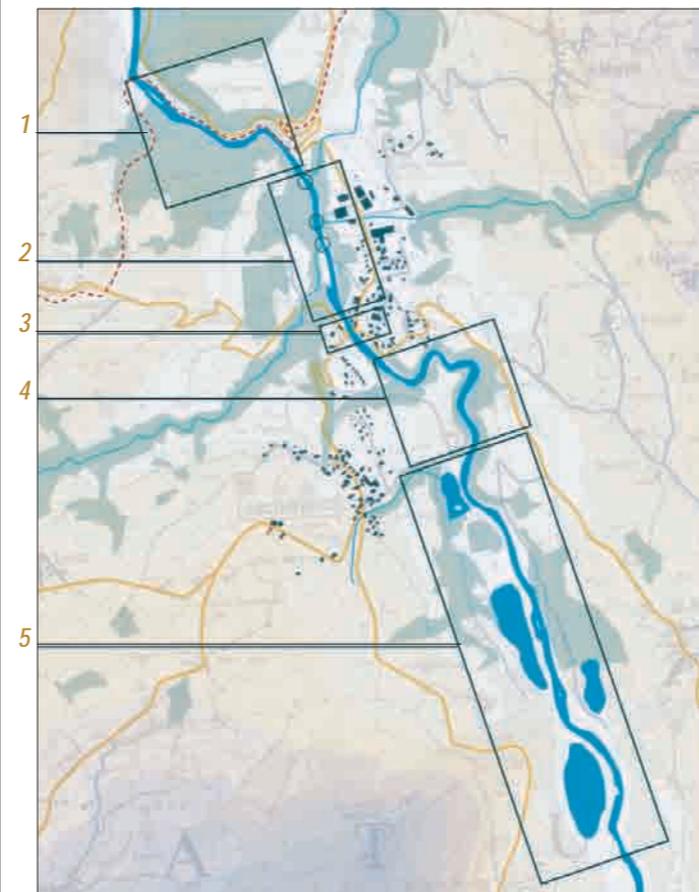
- Voirie principale
- - - Coupure géographique
- / - / - Rupture de pente
- Différentes parties de la commune



Les différents plateaux offrent des rapports de vues et des connexions multiples sur lesquelles il convient de réfléchir. Il faut trouver les moyens de lier (physiquement, visuellement) ces différentes « parties » et de trouver ainsi une unité à la commune.

### 4 Le chéran, un atout paysager à valoriser

Cinq situations différentes:



1 > Chéran naturel, mis en valeur par le passage du chemin de grande randonnée.

2 > Chéran oublié, on lui tourne le dos, on le cache.

3 > Chéran vécu, lieu de passage, de vues sur le torrent, pont à valoriser.

4 > Chéran inaccessible, très encaissé, boisé. Position stratégique, lieu à travailler, à traverser?

5 > Chéran touristique, zone de loisir à connecter, à révéler. Les étangs, ayant chacun une utilisation et une ambiance différente.

Légende:

- Voirie principale
- Le Chéran
- Cours d'eau secondaire
- Les étangs
- Les zones inondables



Le Chéran



Les étangs de Lescheraines

## LESCHERAINES, analyse

### 5 Commune fragmentée, reliée par la voirie et le Chéran

Un aménagement facilitant les déplacements routiers et non piétonniers



Peu de place au piéton sur la route principale de Lescheraines

Lescheraines est une commune étalée à laquelle se rattache de nombreux hameaux ; tout ceci forme un **réseau**, uniquement relié par des voies de circulation automobile. Seule la voiture établit des connexions ou encore dessert chaque zone par de petites voies secondaires. Elle est aujourd'hui le moyen qui paraît s'offrir naturellement aux habitants pour se déplacer.

On peut toutefois noter la présence d'un chemin piéton qui relie Lescheraines et Lescheraines-le-Pont mais il reste unique.

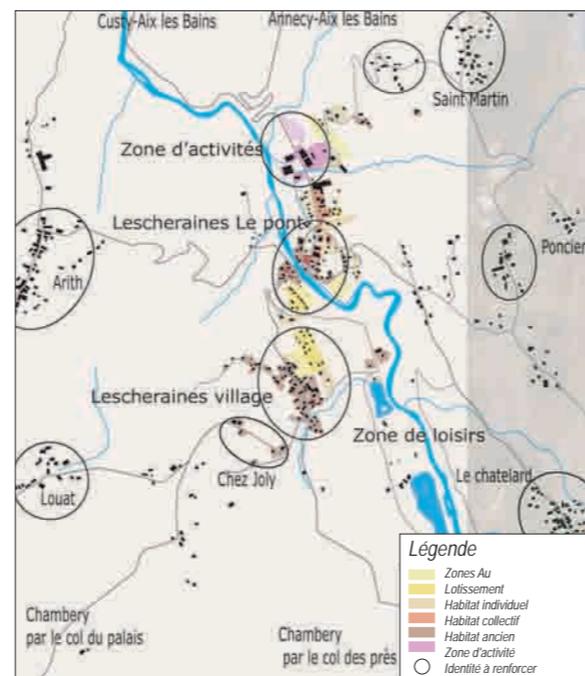
D'autre part, les espaces publics n'ont-ils pas également un rôle unificateur à jouer ? Il paraît indispensable de les valoriser, de les développer et d'en établir une trame.

Le Chéran traverse et longe cette commune, il semble donc ici être un potentiel fort pour connecter de façons différentes les secteurs avec des voies douces. Il paraît également judicieux que le pont qui le surplombe, le mette en scène et donc qu'il perde son caractère uniquement automobile.

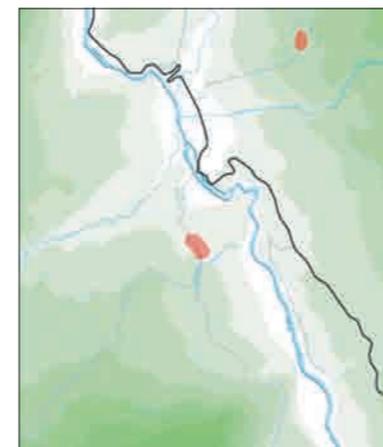
Un territoire bâti composé

Le village de Lescheraines est formé de **plusieurs secteurs** :

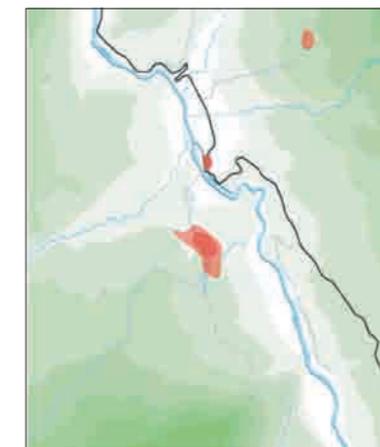
- > un secteur administratif, regroupant la mairie, l'école et l'église,
- > un secteur de commerces et de services avec notamment la poste, la boulangerie, ...
- > une zone d'activité en extension
- > une base de loisirs, avec un camping et ses plans d'eau
- > des hameaux périphériques (Saint-Martin, Chez Joly, ...)
- > des terrains agricoles, englobant les différents secteurs de Lescheraines



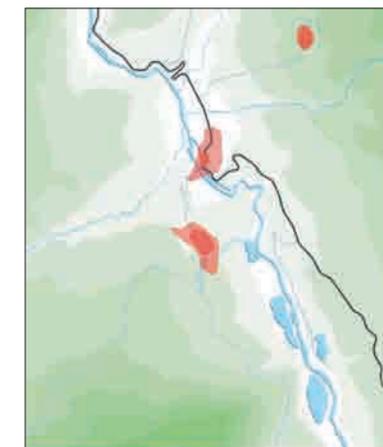
### 6 Maîtriser l'urbanisation pour mieux rassembler demain



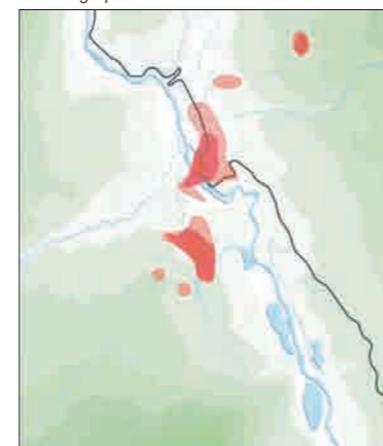
1 : Géographie déterminante



2 : Hameau au bord du chéran



3 : Développement du carrefour



4 : Développement diffus

Lescheraines Le Pont s'est développé autour du pont et du croisement des routes venant des autres vallées. Autour des premiers commerces s'est développée **une accumulation de formes urbaines plus lâches et hétérogènes**, notamment plusieurs petits lotissements et de l'habitat collectif.

Le bâti de Lescheraines le Pont s'étend vers la zone d'activité, située au nord, ce qui provoque un **étalement trop informel**. Il est donc nécessaire d'organiser le développement des prochaines constructions afin de conserver une forme compacte et originelle.

Les hameaux, quant à eux, sont le reflet du patrimoine bauju. Cette valeur doit être conservée en **évitant notamment l'étalement urbain**. Reconstruire dans ces hameaux nécessite une grande attention.

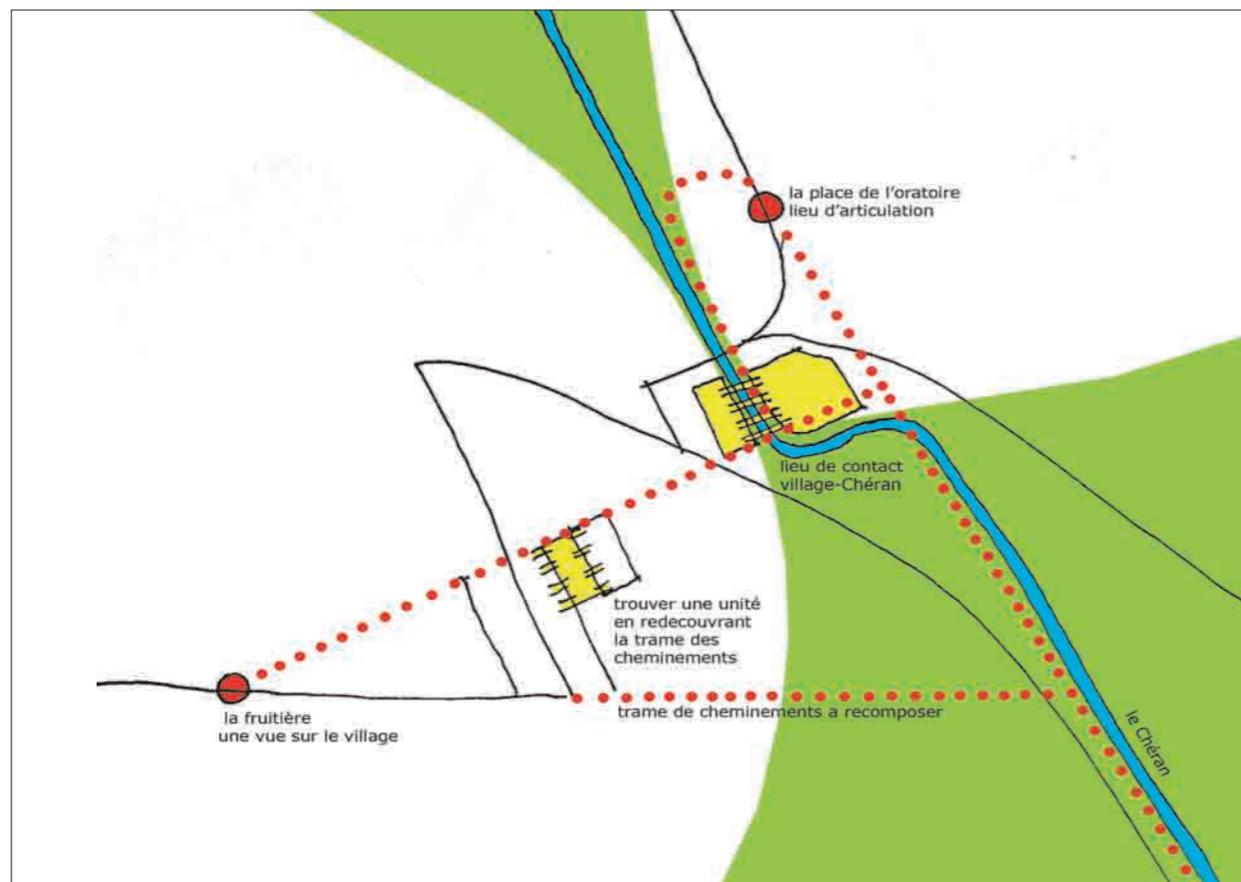
Dans un souci de cohérence paysagère, il est important de conserver des terres agricoles mécanisables. Cela permettrait de renforcer l'identité de chaque secteur de Lescheraines qu'il faudrait relier par des espaces publics de qualité.



Exploitation agricole dans le hameau St Martin

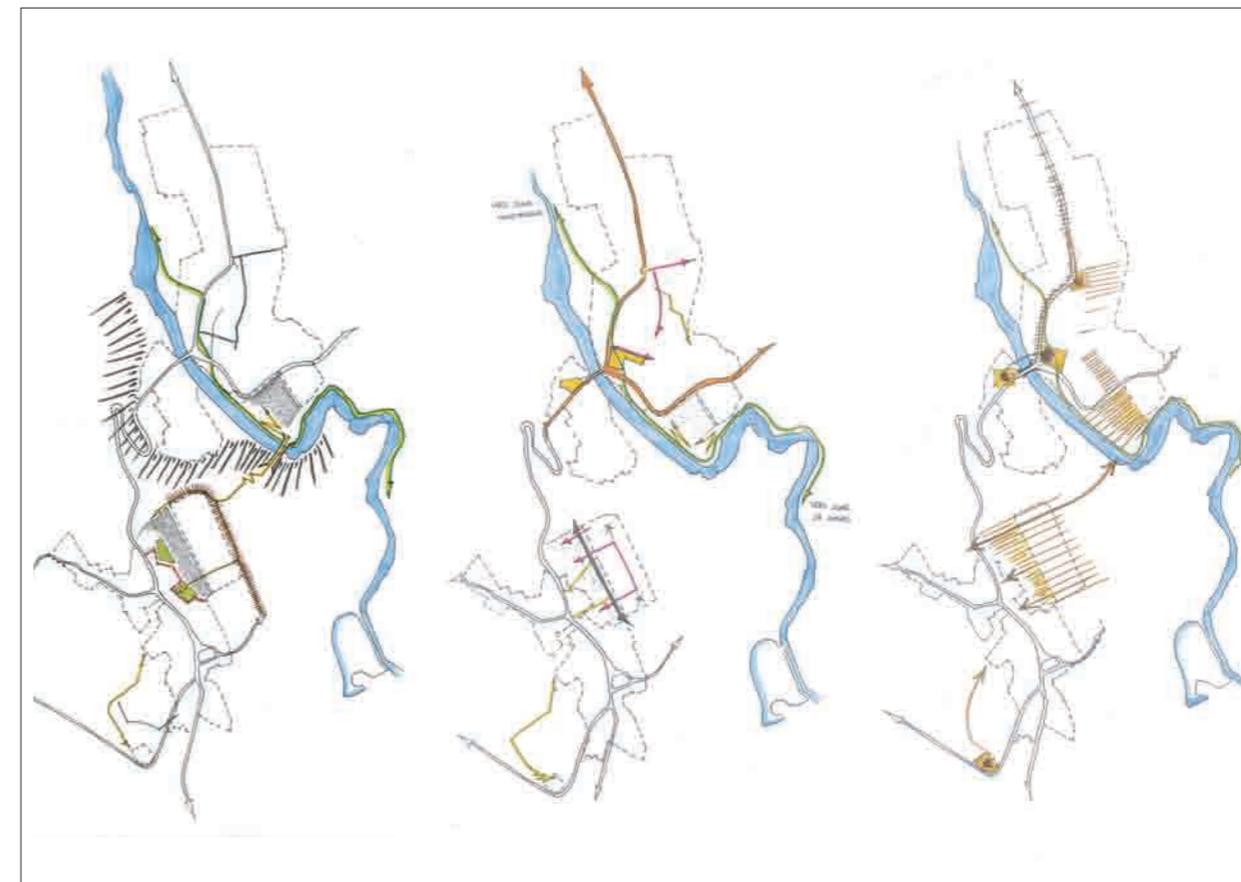
## LESCHERAINES, projets de ville

### 1 Rechercher une trame urbaine forte pour recomposer une unité



- > Donner une continuité à la trame verte et la lier au bâti
- > Résoudre la fragmentation en proposant un réseau de cheminements articulés par des lieux importants (oratoire, place, pont, fruitière.)
- > Permettre une continuité plus forte du tissu urbain par l'aménagement des zones AU

### 2 Proposer une combinaison d'aménagements et de micro-interventions



- > Renforcer l'armature des espaces agricoles et naturels
- > Intégrer le parcours du Chéran au centre et réaffirmer les différentes polarités
- > Requalifier la voirie principale et révéler la voirie secondaire
- > Valoriser les espaces extérieurs des activités industrielles et entretenir le dialogue avec les activités existantes

## LESCHERAINES, les sites de projet

### *S'appuyer sur des micro-projets déclencheurs*



*La zone d'activités, entrée de commune à qualifier*



*La place, espace symbolique du carrefour des Bauges*



*Une zone AU : protéger le paysage, habiter la pente, diversifier les usages et densifier l'urbanisation*



*Lotissement de la Fenaison, travailler les limites et densifier*



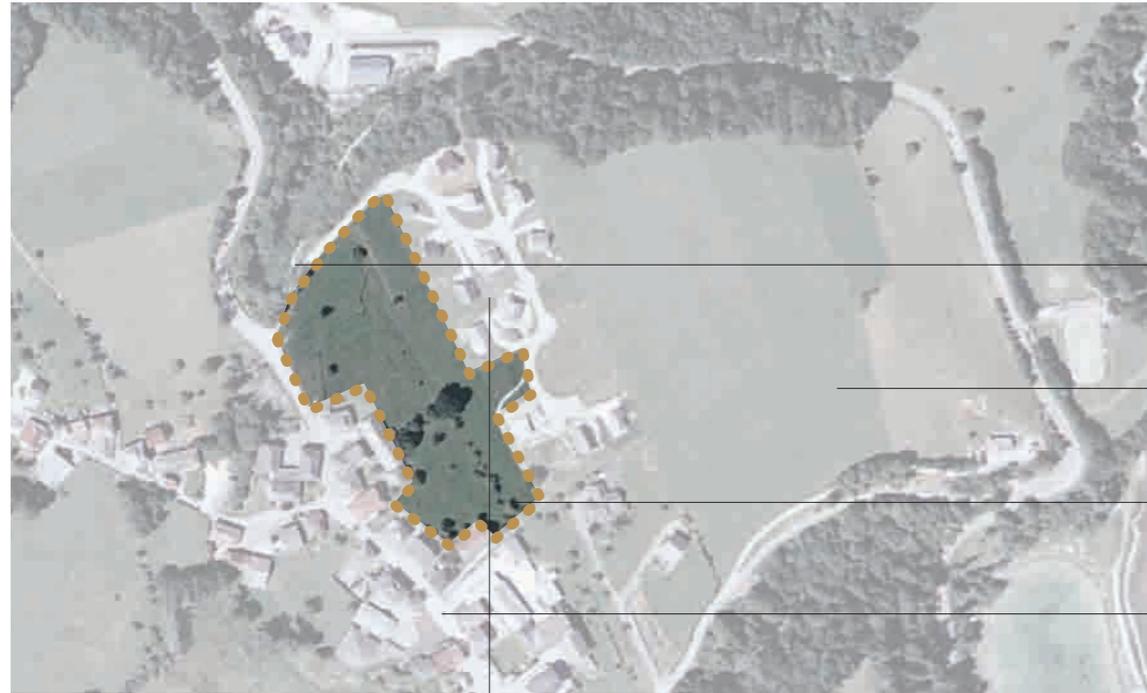
*La Fruitière, un belvédère sur la commune*



# LESCHERAINES, état des lieux : zone Au Fenaison

## Composer un entre-deux

Deux morphologies urbaines antagonistes



Quartier pavillonnaire enclavé



Zone pavillonnaire à l'est du coeur de Lescheraines Village

Un secteur central au fort potentiel urbain et paysager

Cheminement piéton  
> liaison aménagée entre Lescheraines-Le-Pont et Lescheraines village

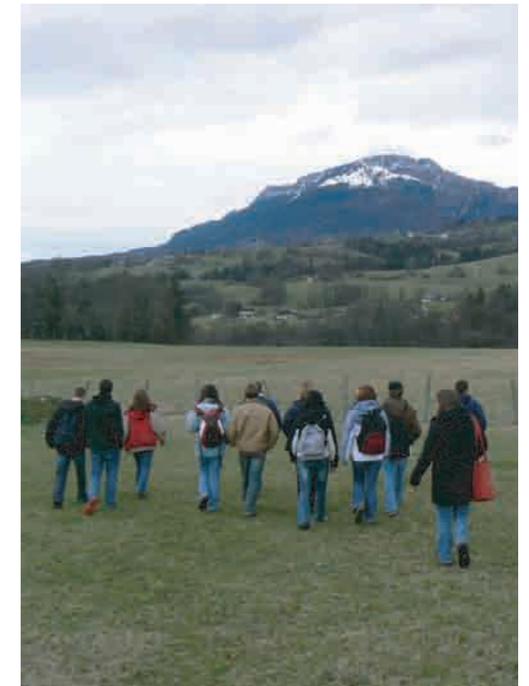
Terres agricoles  
> terrain urbanisable proche du centre

Zone à urbaniser  
> liaison entre le centre et la zone pavillonnaire

Centre historique de Lescheraines village  
> proximité des institutions et des commerces



Eglise de Lescheraines Village



Terre agricole entre la zone pavillonnaire et le Chéran

# LESCHERAINES, projets : ZONE AU de la fenaison

## 1 Composer l'entre-deux

Consserver la morphologie du bourg et offrir des espaces de qualité en préservant les vergers

Le projet: une articulation entre le bourg et le lotissement avec:

- > Jardins privatifs au sud
- > Vues sur un verger
- > Bassin de rétention des eaux pluviales



Partager une cour collective

Vivre ensemble et communiquer : des valeurs à encourager

- > Un espace commun
- > Un abri voiture en bois
- > Un verger partagé



Définir une limite franche et durable pour préserver l'espace agricole

La limite arborée délimite l'espace ouvert à l'urbanisation

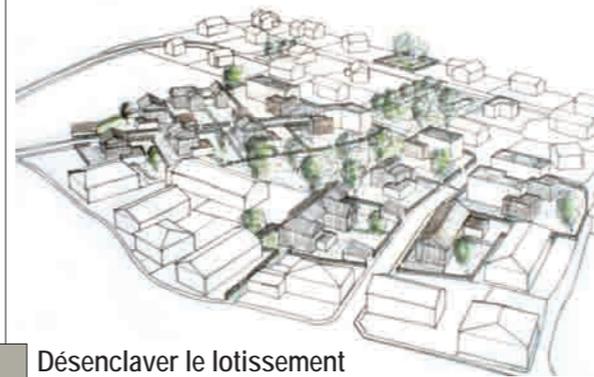
Proposer un maillage de cheminements diversifiés

Un chemin piéton assure la continuité depuis le bourg  
Les impasses du lotissement sont raccordées à la nouvelle voirie

## 2 Un verger au coeur du projet

Trouver une alternative au modèle pavillonnaire

Le projet prend place au coeur du bourg  
Le lotissement existant est densifié



Désenclaver le lotissement

Le chemin piéton passe au coeur du verger et assure une connexion "douce" entre le bourg et le lotissement

La route est prolongée supprimant ainsi l'impasse



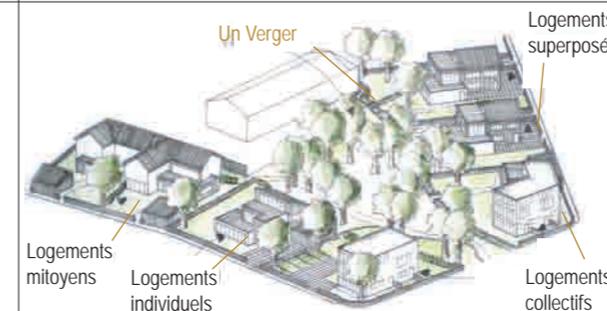
Donner à chaque logement les qualités de la maison individuelle

Des typologies de bâti variées avec :

- > Des entrées individuelles et des espaces intimes
- > Les espaces de vie qui s'ouvrent au sud
- > Une vue ou un accès direct dans le verger
- > La mise en place de noues paysagères



La typologie de la maison sur cour ne peut être acceptée que si le traitement de l'espace privé / collectif est de qualité, si la structure offre des entrées individualisées et si elle préserve l'intimité.



Le verger comme lieu de rencontre, d'échanges, d'agrément, de passage, d'arrêt et comme lieu majeur pour conserver un sol perméable.

# LESCHERAINES, état des lieux : Centre et zone Au au bord du Chéran

## Deux sites de développement à aménager conjointement

Tenir compte des contraintes géographiques et routières

Route départementale assez fréquentée  
Peu de place dédiée au piéton



Paysage de pente à appréhender



Ampleur de la zone Au au bord du Chéran



Un secteur central au fort potentiel urbain et paysager



Point de vue sur le cœur de Lescheraines-Le-Pont

Carrefour commercial  
> cœur de commune de qualité

Zone à urbaniser  
> belvédère sur le centre

Zone à urbaniser  
> vue sur le paysage

Le Chéran  
> promenade paysagère



Parking / place du marché actuels



Promenade le long du Chéran



# LESCHERAINES, projets : La place

## 1 Dessiner une place identitaire

Une place comme articulation entre le nord et le sud

- Une appropriation modulable selon les besoins avec:
  - > une place haute, ouverte sur les grands axes de circulation
  - > une place basse, plus intime

Un aménagement hautement qualitatif, identifiant un centre vivant.

Un aménagement avant tout fonctionnel



Un stationnement pensé et intégré à la composition

- > quelques places en bordure de voies, pour un accès rapide au commerce.
- > un parking paysager d'une grande capacité pouvant accueillir des visiteurs.



Un espace à l'échelle du potentiel de développement de la commune

## 2 Rééquilibrer le centre

Rendre les directions plus lisibles

- > en proposant un espace appropriable marqué par des traitements au sol légers
- > en intégrant l'impasse arrière
- > en faisant de la place un élément déclencheur pour la requalification de la voirie principale.



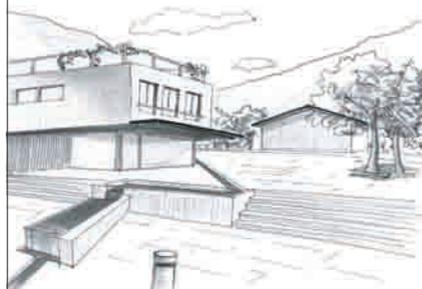
Proposer un développement dans la profondeur

Le parcours doit être rythmé et ponctué par des changements de matériaux.



Assurer le maintien d'une activité diversifiée

Création d'un bâtiment fonctionnel entre modernité et tradition, prise en compte et intégration les activités voisines.



Le patrimoine bâti et paysager est réinterprété pour mettre en valeur le projet. En effet, un ancien bâtiment est réhabilité sous forme de commerces largement ouverts sur les places basse et haute et de logements à l'étage. De plus le tracé d'un ancien ruisseau revoit le jour grâce à un fil d'eau faisant le lien du projet avec le reste du quartier.



Il est important de prendre en compte l'oratoire qui doit devenir une amorce à l'organisation de la place et pour composer cet espace important d'articulation.

# LESCHERAINES, projets : La zone AU

## 1 Un dénivelé appropriable

### Composer avec le relief pour le bâti

- > Les parkings sont intégrés dans la pente
- > Les orientations sont optimisées
- > Un accès piéton ponctue l'espace en coeur d'opération



### Profiter d'une situation paysagère remarquable

Une valeur naturelle sur laquelle on peut se reposer

Une ouverture sur le paysage à valoriser en intégrant le rapport au Chéran

- > Différents parcours sont proposés
- > Une passerelle permet d'assurer un lien entre les différents plateaux

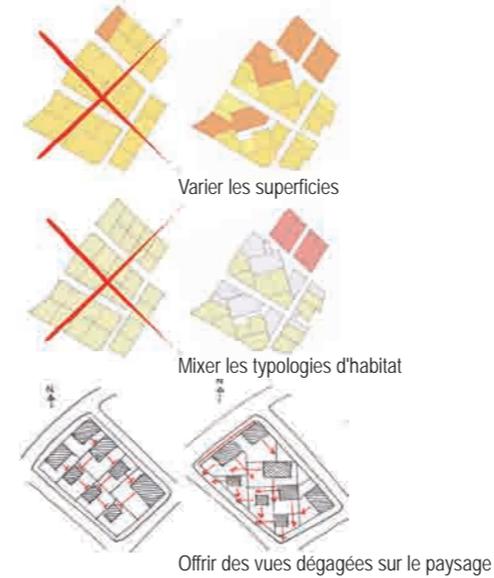


### Favoriser la densité tout en respectant des espaces d'intimités

- > La diversité des typologies offre une certaine dynamique au projet
- > Des jardins privatifs sont proposés
- > Les espaces publics prennent des formes "organiques"

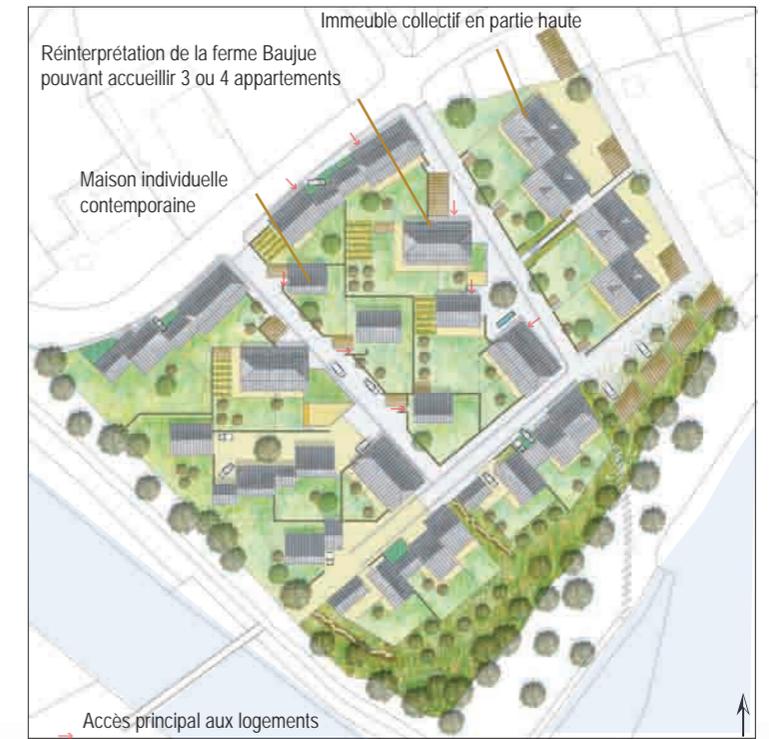
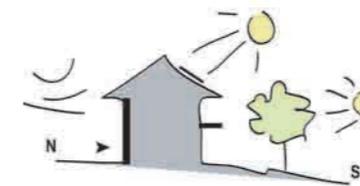
## 2 Une extension urbaine intégrée dans son environnement

### Mixité sociale et typologique des logements



### Bénéficier de l'ensoleillement maximum

- > Façade Nord opaque
- > Toiture large pour protéger du soleil et des intempéries
- > Végétation au Sud - Prolongements extérieurs au Sud



Mettre à profit la pente pour que chacun puisse bénéficier d'intimité et de vues sur le paysage

S'intégrer au maximum dans la morphologie du terrain reste l'élément principal du projet. Cela permet de créer des espaces identifiables et originaux en adéquation avec le site, donnant une véritable identité à ce nouvel ensemble de logements.

Des maisons sont implantées le long de la rue principale, celle-ci ouvrant sur deux rues secondaires de distribution. Une passerelle peut être envisagée pour lier le quartier avec Lescheraines-village. Au sud la limite sur le Chéran n'est pas privatisée et permet de créer une promenade agréable pour tous les habitants.

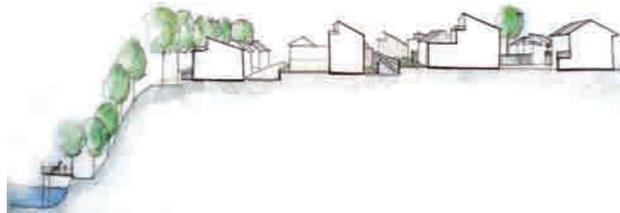


# LESCHERAINES, projets : La zone AU

## 3 Des connexions retrouvées

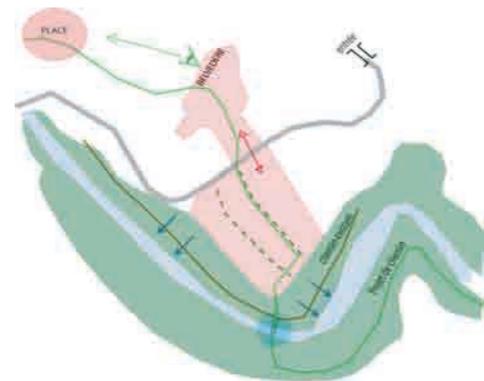
Offrir des points de vues sur le paysage au plus grand nombre

- Des espaces publics diversifiés sont créés
  - > placettes, belvédère
  - > pontons et passerelle
- Des typologies de logements variées sont mises en relation



Proposer un espace en relation avec le reste du village

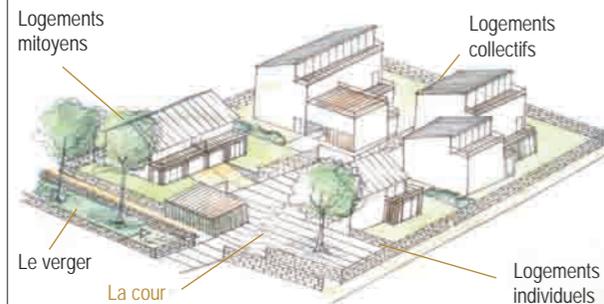
- > Un escalier d'accès est mis en place depuis la place
- > Une promenade au fil de l'eau est réaménagée le long du Chéran



Disposer d'une distribution par cour, praticable par les habitants et d'une orientation de qualité

La démarche environnementale est une nécessité aujourd'hui dans tout projet

- > Des jardins au sud pour chaque logement
- > Des toitures à deux pans pour y installer des panneaux solaires

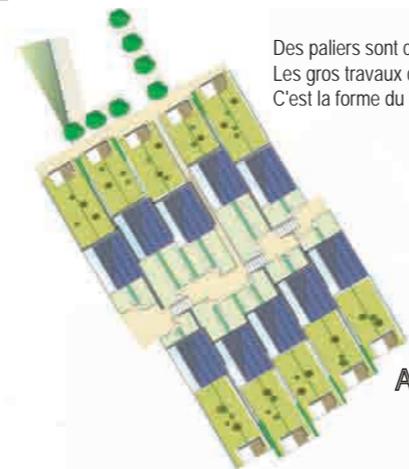


La pente est génératrice de toute l'atmosphère du lieu: elle crée des espaces, en cache d'autres. Les jardins sont souvent en hauteur leur conférant un caractère plus intime.

La cour, plus qu'un élément de distribution, est ici conçue comme un lieu d'échanges, un lieu de rencontres.

## 4 Habiter le pré dans la pente et son belvédère de manière raisonnée

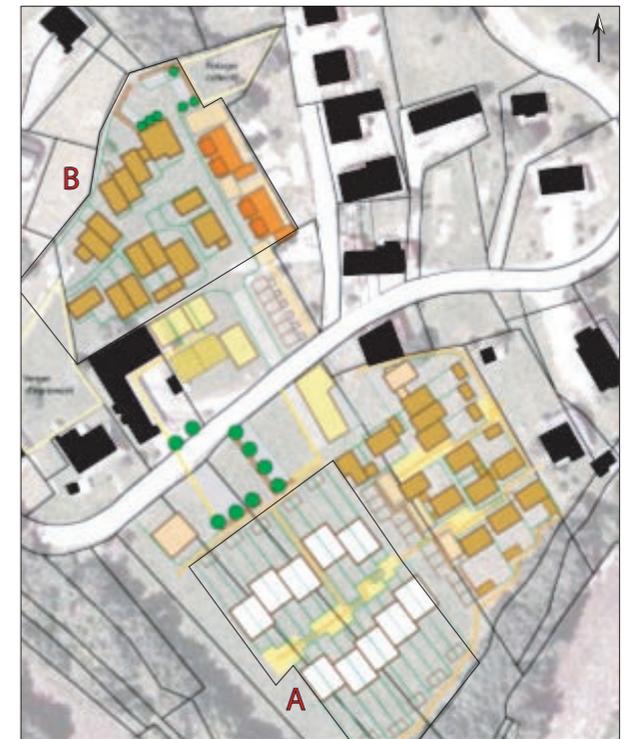
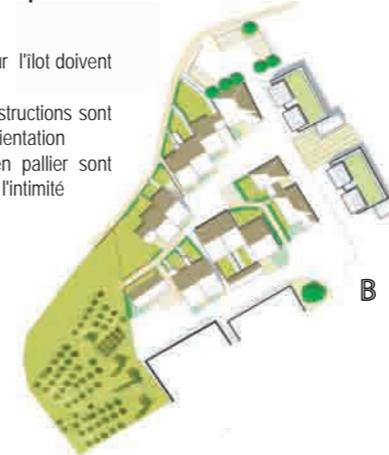
Considérer la topographie comme un atout



Des paliers sont créés pour épouser la pente  
Les gros travaux de terrassement doivent être évités  
C'est la forme du bâti qui s'adapte à la topographie

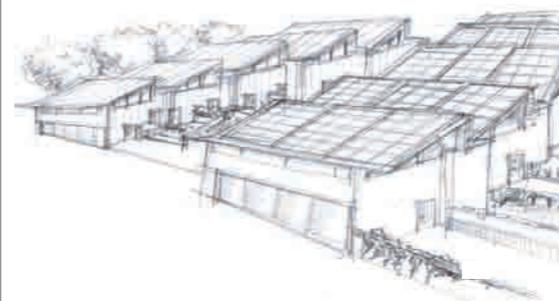
S'inspirer des hameaux pour définir une mixité de forme d'habitat

Des perméabilités en coeur l'îlot doivent être conservées  
Les parcelles et leurs constructions sont aménagées suivant leur orientation  
Des systèmes d'entrée en palier sont développés afin d'offrir de l'intimité



Assurer une relation entre le lotissement et la commune en créant des connexions efficaces

Il s'agit de poursuivre l'armature publique et de la renforcer  
> en affirmant le belvédère comme espace public, et en mettant en scène la trame public pour converger vers le belvédère  
> par la création et la mise en valeur de cheminements piétons et escaliers desservant l'ensemble de la commune



L'urbanisation d'un tel promontoire naturel implique de prendre en compte la topographie non pas comme une contrainte mais comme un atout à l'image du patrimoine.

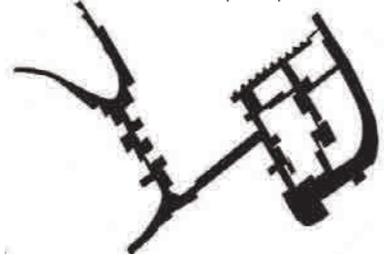
Il s'agit de profiter de l'impact d'un tel projet pour promouvoir le concept de développement durable.

# LESCHERAINES, projets : La zone AU

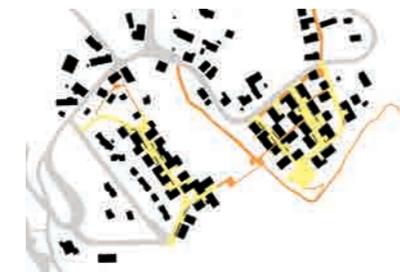
## 5 Une alternative au lotissement pavillonnaire

Construire une réflexion par rapport

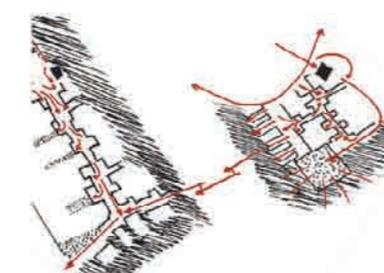
> à la trame des espaces publics



> aux modes de déplacements



> aux cheminements et aux vues



> à la trame verte



Comprendre l'organisation des hameaux

Pour s'inscrire avec respect dans le paysage  
Pour gérer l'espace et la pente

- > une hauteur faible, R+1 à R+2
- > une volumétrie proche de l'habitat Bauju
- > un espace extérieur privé
- > une entrée privée
- > un contrôle des vis-à-vis
- > une variété de logements
- > une densité acceptable



Ces deux zones sont importantes car elles sont l'occasion de densifier le centre de Lescheraines en proposant un programme avec des qualités, respectant le paysage et le patrimoine.

Le projet fait l'objet d'un travail sur le parcours et l'emboîtement de petits espaces qui essaient de mettre en valeur les qualités paysagères.



Regards sur le territoire de projet